



Actes du Colloque Européen

Confusion concertée et intentionnelle entre secte et religion

samedi 16 mai 2015

Radisson BLU Hotel Marseille,
Vieux Port 38-40 Quai Rive Neuve, 13007 Marseille, France



Organisé par la
Fédération Européenne des Centres de Recherche et d'Information sur le Sec-
tarisme

et
GEMPPI¹ - Sectes: aide, information, prévention
<http://www.gemppi.org/accueil/>

¹ Groupe d'Etude des Mouvements de Pensée en vue de la Protection de l'Individu, Marseille

Index

Danièle Muller-Tulli, Présidente de la FECRIS (Déléguee au CoE - Suisse) <i>Approche du thème au travers de l'expérience de la FECRIS au Conseil de l'Europe, OSCE, FRA et ONU.....</i>	4
Rudy Salles, député, membre de la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme au Conseil de l'Europe, député (France) <i>Analyse de la situation qui a conduit à l'échec du rapport Rudy Salles sur les sectes au Conseil de l'Europe (lu par Danièle Muller-Tulli).....</i>	6
Didier Pachoud, président du GEMPPI (France) <i>Introduction du sujet.....</i>	7
Serge Blisko, président de la MIVILUDES, (Services du Premier ministre - France). <i>La laïcité</i>	9
Bertrand Chaudet, membre du collectif CCMM (France) <i>Le collectif des victimes de l'emprise du psycho spirituelle</i>	13
Friedrich Griess (GSK, Autriche) et xxxx (France) <i>Expérience dans l'Association Chrétienne de France et des pays Francophones (ACFF)</i>	19
Alexey Voat, Chercheur CRS, Moscou (Fédération de Russie). <i>Le prosélytisme de la secte Aum Shinrikyo sur Internet</i>	27
Présentation	30
Franceline James, Psychiatre (Suisse). Sectes et religions : <i>Les faux dieux. Que penser des démarches se présentant comme religieuses et qui débouchent sur une prise en charge psychothérapeutique</i>	36
Jean-Pierre Jouglà, avocat, (UNADFI, France) <i>Confusion concertée et intentionnelle entre secte et religion.....</i>	40
Anne Edelstam, journaliste, FRI, (Suède) <i>Le fondamentalisme.....</i>	41
Olivier Faelens, SAS Sekten, (Belgique) <i>Sectes ou religions, un débat erroné</i>	43

Pierre Le COZ , Directeur Département sciences humaines à la Faculté de médecine (Aix-Marseille Université ²) <i>Le point de bascule émotionnel de la religion à la secte.....</i>	<i>46</i>
Joni Valkila, (UUT, Finlande). <i>Le système judiciaire interne des Témoins de Jéhovah: problème pour les droits de l'homme? Les efforts visant à attirer l'attention sur le problème en Finlande</i>	<i>51</i>
Dr. Janja Lalich, Professeur de Sociologie, Université de Californie, Chico (Etats-Unis) <i>Perspectives aux Etats-Unis sur les affaires de sectes en justice.....</i>	<i>56</i>
Danièle Muller-Tulli, Présidente de la FECRIS, accompagnée par David Clark, représentant de la FECRIS à l'ONU <i>Conclusions et clôture</i>	<i>62</i>

² Espace éthique méditerranéen & UMR 7268 « ADES », auteur de « Le gouvernement des émotions et l'art de déjouer les manipulations », Albin Michel 2014

Secte et religion

Analyse de la situation en Europe, à travers le rapport demandé au Député Rudy Salles par l'APCE

« la protection des mineurs contre les dérives sectaires »

Danièle MULLER-TULLI, présidente de la FECRIS

Historique

La FECRIS a obtenu le statut participatif au Conseil de l'Europe en janvier 2005. Elle avait déposé la demande en 2002.

Dans son remarquable livre « Scientologie, autopsie d'une secte d'Etat », Emmanuel FANSTEN écrit « Le Conseil de l'Europe offre à la Scientologie et à ses alliés une nouvelle caisse de résonance...l'organisation traite principalement des droits de l'homme au sein de l'Europe élargie. Un enjeu évident pour les sectes en quête de reconnaissance officielle. »

On assiste donc, au cours des années 1990, d'une montée en puissance des réseaux sectaires. Certains parlementaires vont devenir, consciemment ou pas, des target bullets, cibles de choix, pour l'entrisme de la Scientologie d'abord, d'autres ensuite. Des ONG sont achetées à prix d'or et font des alliés d'importance. (Nous en avons vu l'exemple à Copenhague.) , et avec d'autres mouvements minoritaires, soutenus par certains sociologues et historiens des religions, constituent des réseaux communs.

L'objectif : porter le débat sur le terrain de la liberté religieuse, pour se positionner comme victimes d'atteinte à cette liberté fondamentale

En 2002 donc, la FECRIS dépose sa demande pour obtenir le statut participatif. En temps normal, quelques mois suffisent pour que l'enquête préliminaire soit faite, et que l'ONG soit agréée, ou rejetée. Des centaines d'ONG ont suivi ce processus.

La procédure pour la FECRIS reste bloquée. Les demandes traînent dans les bureaux...ou disparaissent. Puis 3 Parlementaires opposent leur veto et remettent à la Commission des DH un volumineux mémoire contre la FECRIS. De son côté la FECRIS fait parvenir son propre rapport d'activités au CoE...qui, curieusement, n'arrivera jamais à destination.

Il faut savoir que, lors des sessions parlementaires, tout le monde rejoint la salle du Parlement, les bureaux se vident, les portes sont ouvertes. Facile de s'y introduire et d'y prendre des papiers. D'autres faits démontrent clairement la puissance du lobby des sectes ; la rapporteuse du dossier démissionne soudainement pour des raisons médicales. Elle est remplacée par le Suisse Dick MARTY, procureur dans le Tessin, et habitué aux problèmes liés à la MAFIA. Je l'ai rencontré souvent au bar des parlementaires. Il avoue n'avoir jamais été autant harcelé dans le cadre de son travail.

Finalement, après 3 ans il est démontré, grandement grâce à Dick MARTY, que la FECRIS répond aux critères exigés pour obtenir le statut. Elle l'obtient donc en 2005, et je suis nommée déléguée au CoE, fonction que j'occupe dès lors, et représente la FECRIS dans les Commissions des Droits de l'Homme, Education et Culture, et Cohésion sociale.

Très rapidement, ce qui est exceptionnel, la Commission des Droits de l'Homme de la Conférence des OING décide de consacrer une Journée d'étude le **28 juin 2007** aux Dérives sectaires :

« Les dérives sectaires : un défi posé à la démocratie et aux droits de l'homme ».

La journée est co-organisée par la Présidente de la Conférence des OING, Annelise OESGHGER, consciente de la dangerosité des sectes et de leur pouvoir de nuisance, et moi-même.

Plusieurs membres de la FECRIS étaient parmi les orateurs, Jean-Pierre JOUGLA, Tom SACKVILLE, Maxim YURCHENKO. Certains des détracteurs de la FECRIS étaient là aussi, parmi lesquels Jeremy GUNN, grand opposant des « anti sectes » et défenseur des

« nouveaux mouvements religieux », accusateur de la France devant l'OSCE, ami d'Eileen Barker. Et dans l'assistance, des complices de la Scientologie.

Dans son discours Jean-Pierre Jouglu déclarait :

« Continuer à aborder la question des sectes contemporaines sous l'angle du religieux revient à passer sous silence l'essentiel du phénomène qui relève aujourd'hui des domaines de la santé, du bien-être, du développement personnel, de la psychothérapie, de la formation en entreprise, de la science, de la culture, etc.

Confondre secte et religion contribue à renforcer l'erreur derrière laquelle les sectes se réfugient avec d'autant plus de virulence qu'elles arrivent à persuader leurs adeptes de la nécessité de colporter cette chimère et de lui donner corps faisant d'eux des militants et propagandistes de leur cause.

En réalité, cet amalgame a pour but d'interdire de penser le phénomène sectaire dans son essence parce que la secte relève de la pensée unique et totalitaire. La religion n'est qu'un des masques, parmi tant d'autres, qu'adoptent certaines sectes pour appâter et mettre en confiance de futurs adeptes. »

Poursuivant son objectif de rendre les responsables politiques sensibles à la question des sectes, de leur rappeler les engagements pris dans la **Recommandation 1412 (1999)** de l'APCE relative aux activités illégales des sectes, qui faisait suite à la **REC 1178 (1992)** relative aux sectes et nouveaux mouvements religieux, la Conférence des OING adopte, **le 27 janvier 2011**, la Recommandation « Dérives sectaires et violations des droits de l'homme ».

Cette REC. rappelait que la Rec. 1412 attachait une importance toute particulière à la protection des plus vulnérables, en particulier des enfants. Pour qu'elle ait un effet, cette REC. devait ensuite être présentée à l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe, être acceptée par au moins 10 Parlementaires, puis faire l'objet d'un rapport soumis à l'Assemblée.

Madame OESCHGER et moi-même avons par conséquent pris langue avec le Député Rudy SALLES, que nous savions au courant du sujet pour l'avoir abordé à diverses reprises lors de diverses Commissions d'enquêtes Parlementaires en France.

La Miviludes avait déjà approché la Commission des Affaires juridiques de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe, qui s'intéressa au projet de rapport « La Protection des Mineurs contre les dérives sectaires ». Le Député Rudy SALLES fut nommé rapporteur en septembre 2011.

La FECRIS y a apporté sa contribution, directement par le rapport établi par Branka DUJMIC pour le groupe de travail « Dérives sectaires et violation des Droits de l'Homme », indirectement en fournissant divers renseignements utiles à la Commission des Affaires juridiques, et en recommandant diverses personnalités.

Nous connaissons la suite :

Le rapport a été présenté à l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe le 10 avril 2014.

Une vaste campagne d'attaques tant contre le rapport que contre Rudy SALLES ad personam, contre la Miviludes, et bien certainement contre la FECRIS a été orchestrée par le lobby des sectes. Des lettres ont inondé le bureau de la Présidente de l'APCE, Anne Brasseur, des pamphlets ont circulé, un side-event fut organisé le 8 avril dans les locaux mêmes du CoE, affiches placardées dans les ascenseurs, dans les couloirs, dénonçant « a serious threat to religious freedom » et soutenu par des personnalités inattendues, un ancien jurisconsulte de la Cour Européenne des Droits de l'Homme, un ancien responsable du Groupe D'Helsinki, un membre de l'APCE.

Du jamais vu.

La Recommandation n'a pas passé la rampe.

La Résolution a dû subir 58 amendements. Autant dire qu'elle a été vidée de sa substance.

J'en terminerai par la communication que Rudy SALLES, ne pouvant se joindre à nous aujourd'hui, m'a priée de vous lire. Vous comprendrez alors clairement pourquoi nous avons choisi le titre « confusion concertée et intentionnelle entre secte et religion. »

Je vous souhaite à tous une excellente conférence.

Mesdames, Messieurs,

J'aurais aimé pouvoir participer à vos travaux comme m'y avait invité la vice présidente de FECRIS, Mme Daniele Müller Tulli. Malheureusement mon emploi du temps ne m'a pas permis de vous rejoindre à Marseille.

Je tenais néanmoins au vous apporter mon témoignage, celui d'un Deputé qui depuis 25 ans oeuvre au Parlement Français dans la lutte contre les sectes. Ce sujet est abordé en France avec responsabilité. Ainsi dans toutes les commissions d'enquêtes où j'ai siégé, les rapports ont été votés à l'unanimité. C'est suffisamment rare pour que ce soit souligné. Cela met en lumière le fait que la lutte contre les sectes est un sujet qui fait consensus dans notre pays et qui transcende les mouvements politiques.

En revanche je n'imaginais pas à quel point ce même sujet pouvait susciter autant de controverses en Europe. En ma qualité de membre de la commission des affaires juridiques au Conseil de l'Europe, j'ai été désigné pour préparer un rapport sur la protection des mineurs contre les sectes. Un tel sujet aurait dû mobiliser tous les Parlementaires intéressés à la fois à la lutte contre les mouvements sectaires mais qui plus est à la protection des mineurs. Tel ne fut pas le cas. Dès les premières auditions, il est apparu une grande différence d'interprétation entre les pays membres du Conseil. Certains parlementaires exprimaient des réserves sur le principe même du rapport. D'autres allaient jusqu'à nier l'existence même de sectes préférant parler de nouvelles religions. D'autres enfin ignoraient tout du sujet.

Au fur et à mesure que nos travaux avançaient, le climat se tendait. La propagande des sectes faisait son ouvrage allant jusqu'à porter des accusations contre le rapporteur. En effet, étant membre de la MIVILUDES j'étais accusé de n'être pas impartial. Des plaquettes en quadrichromie furent éditées pour laisser croire que la liberté de pensée était menacée, que j'étais un affreux liberticide. Cette campagne de dénigrement a porté ses fruits puisque, in fine, le rapport ne recueillit pas la majorité requise.

Cette expérience laisse un goût amer car j'étais animé, comme je le suis depuis toutes ces années, par la volonté de protéger la liberté individuelle contre toutes les emprises sectaires dont on connaît les effets dévastateurs sur de nombreux individus.

Il y a donc un gros travail à réaliser sur le plan Européen pour faire prendre conscience de la réalité de ce fléau. Ceci est d'autant plus indispensable que l'Europe est un continent sans frontière qui facilite donc le développement de certaines multinationales sectaires.

Nous avons perdu une bataille mais nous ne baissons pas les bras pour autant. Il y aura d'autres combats à mener dans ce domaine. Nous serons présents.

RUDY SALLES

Introduction par Didier Pachoud, Président du GEMPPI et Administrateur responsable des Finances de la FECRIS, organisateur du Colloque à Marseille

Bonjour à toutes et à tous,

Merci aux membres du GEMPPI présents pour leur aide dans l'organisation de ce colloque et merci à tous d'être venus de si loin pour certains, de Russie, des Etats-unis (New York et Californie) et du Canada.

En 5 minutes, je vais devoir être extrêmement concis.

J'ai choisi d'apporter des éléments de réponse à cette question que j'entends parfois :

A quoi sert la FECRIS ?

Tout d'abord, pour une association comme la nôtre, le GEMPPI, membre de la FECRIS, basée à Marseille on pourrait se demander quelle est l'utilité au quotidien de la FECRIS ?

En effet,, en quoi l'organisation européenne, la FECRIS peut elle aider les familles et les gens qui viennent nous voir ou nous contactent chaque jour ici à Marseille (1200 par an environ)?

Depuis plusieurs années, le phénomène sectaire a tendance à s'émietter en une multitude de petites officines et il devient de plus en plus nécessaire d'être relié à un réseau de spécialistes réparti dans toute la France, l'Europe et même le monde, pour avoir des informations de proximité pouvant servir les victimes car justement, tous ces mouvement ont tendance à s'internationaliser. Je rappelle que la FECRIS a des correspondants jusqu'en Australie et en Israël par exemple

Il y a aussi le fait qu'internet a révolutionné les choses dans le domaine de la communication. Ainsi comme je le disais de nombreux groupes sectaires, mêmes minuscules, peuvent travailler à l'international très facilement et à peu de frais grâce à internet et s'introduisent chez les gens sans qu'il soit besoin de contact extérieur. Chacune de nos associations pourrait en témoigner. Ainsi ici à Marseille nous sommes confrontés comme vous tous à l'action à distance de groupes sectaires Canadien, Américains, Japonais, Africains, Coréens, etc. qui sont parfois inconnus dans notre pays mais qui sévissent par contre à l'autre bout de l'Europe ou du monde et qui causent de graves dommages dans les familles ici. Si l'on va se renseigner sur internet, très souvent, on ne trouve rien de particulier à leur sujet. Et c'est en questionnant les associations de la FECRIS du Canada, des Etats-Unis, du Royaume Uni, de l'Autriche, de Suisse, de Russie, d'Italie, d'Espagne, d'Australie, je ne peux tous les citer (la FECRIS regroupe au moins 23 pays) que nous recevons des informations utiles pour aider les familles et individus victimes de dérives sectaires ici à Marseille (Procès, affaires de mœurs, escroqueries, etc.). Et ceci m'est arrivé encore tout récemment et une réponse est venue d'Autriche. Toutes les autres associations de la FECRIS réparties sur toute l'Europe pourraient dire la même chose. En fait, lorsqu'une personne fait appel à une association locale ou nationale comme le GEMPPI, elle se relie à un réseau international. De même lorsqu'une personne va sur le site de la FECRIS, est renvoyée vers le réseau associatif mondial de la FECRIS sur le terrain.

Il y a une seconde chose que je pourrais dire sur l'utilité de la FECRIS : les sectes ont des ONG et des gens d'influence dans toutes les institutions européennes et internationales. Elles parviennent souvent à orienter les choix politiques, économiques, culturels des décideurs et à tous les niveaux. C'est comme une armée de l'ombre de bénévoles, fanatiques, offrant les apparences de la respectabilité religieuse, humaniste ou caritative mais agissant sournoisement sous différentes étiquettes en oubliant volontairement de préciser quelle est leur identité réelle et ceci vaut aussi pour les extrêmes des religions. Face à cela il n'y a guère que quelques élus qui ont la encore conscience du danger, la MIVILUDES en France,

appuyée en Belgique par le CIAOSN³, en Autriche par la Bundesstelle für Sektenfragen, la FECRIS et quelques rares organismes, qui sont spécialisés dans ce domaine. La FECRIS étant un organisme privé ne dépendant d'aucun Etat, d'aucune religion ou parti politique a moins de contraintes dans ses capacités d'expression et donc plus de liberté pour dénoncer les actions de groupes sectaires dans les diverses institutions internationales. C'est un travail très difficile à réaliser car la France avec sa tradition de laïcité vigilante et la FECRIS qui est dans une approche assez semblable de par sa neutralité religieuse, font figures d'exceptions dans le concert des nations et il est très difficile de convaincre et de faire opposition aux groupes sectaires déguisés en religion dans un tel contexte minoritaire. Cependant, la FECRIS a pu à plusieurs reprises faire reculer les lignes sectaires. Notons que certains **autres** états européens ont mis en place des mesures utiles pour prévenir ou contenir le phénomène sectaire, notamment l'Allemagne, l'Autriche, la Fédération de Russie, le Luxembourg.

Un grand merci à Danièle Muller, la nouvelle présidente de la FECRIS, qui depuis des années en tant que Représentante de la FECRIS auprès du Conseil de l'Europe, mène un combat difficile et diplomatique puisque nous ne sommes pas en situation de force. Plus encore, je dirais que nous sommes dans un contexte hostile dans certaines institutions européennes, mais c'est aussi un exercice tactique qui a parfois permis d'obtenir des résultats qui méritent notre reconnaissance. Je garde une pensée reconnaissante pour notre fondateur, Jacques Richard, nos président(e)s Jean Nokin, (qui nous a quittés), Rosa-Maria Pujol, Friedrich Griess, ici présent, sans oublier notre dernier président Tom Sackville.

Je m'arrêterai ici, il y a tant à dire.

Juste une dernière information en lien avec le phénomène sectaire qui ébranle actuellement l'Europe et puisque nous sommes à Marseille, il vient de se créer ici il y a 10 jours l'association des victimes de l'islam radical et de pratiques anachroniques « Turquoise Freedom ».

Cette association a pour but de faire de la prévention, de la formation, de l'information, accueillir, assister en toute confidentialité et promouvoir la cause des personnes morales et physiques confrontées ou victimes des dérives sectaires ou autres liées au radicalisme islamique ou à des pratiques coutumières anachroniques et dommageables. L'association est laïque, humaniste et politiquement neutre et s'interdit de faire la promotion directe ou indirecte d'un parti politique et de toute religion ou croyance qu'elle aborde de manière rationnelle. Cette association a une vocation internationale envisage l'année prochaine de demander à se rallier à la FECRIS.

Ceci nous permet de souligner que la FECRIS est en permanente évolution pour répondre aux besoins nouveaux qui émergent. Je vous présente le président, Khaled Slougui, ex journaliste et ancien professeur d'université en Algérie et formateur des nouveaux arrivants en France aux règles de vie dans ce pays, en particulier la laïcité. Il a conçu un référentiel de formation à la prévention de la radicalisation religieuse pouvant intéresser tous publics ou professionnels susceptibles d'être confrontés à des personnes radicalisées ou potentiellement radicalisables.

³ Centre d'information et d'Avis sur les Organisations Sectaires Nuisibles (www.CIAOSN.be)

Laïcité

Serge Blisko, Président de la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires

Un sujet d'actualité :

Les derniers événements tragiques mettent à jour tout un ensemble de tensions, d'incompréhensions et de crises qui traversent le tissu social autour des questions certes religieuses, mais également culturelles et identitaires, et qui mettent en danger le vivre ensemble. Face à ces défis, le rôle des acteurs de l'Etat et des élus en particuliers est essentiel car c'est à eux, à vous, qu'il revient de faire exister concrètement les valeurs et les principes de la République.

La question de la laïcité est centrale aujourd'hui plus que jamais car, face aux transformations de la société, elle est le principe par lequel la diversité des convictions et des identités peut trouver à s'intégrer dans un monde commun.

Un sujet qui rejoint le travail de fond de la Miviludes :

L'année dernière la Miviludes a été sollicitée par le Centre Interministériel de Prévention de la Délinquance (CIPD) en charge du volet préventif du plan de lutte arrêté par le gouvernement pour lutter contre la radicalisation violente et les filières terroristes. La Miviludes participe ainsi au plan de formation des acteurs de l'Etat sur la question de l'emprise mentale et, plus largement, elle fait profiter le gouvernement de son expertise en matière de dérives liées à l'expression du religieux.

Présentation de la mission :

La Miviludes est une mission interministérielle instituée auprès du Premier ministre par décret du 28 novembre 2002. Elle a trois missions essentielles :

Elle mène une **action d'observation** et d'analyse du phénomène sectaire à travers ses agissements attentatoires aux droits de l'homme, aux libertés fondamentales et autres comportements répréhensibles.

Elle **coordonne** l'action préventive et répressive des pouvoirs publics à l'encontre des dérives sectaires et contribue à la **formation** et l'information de ses agents.

Elle **informe** le public sur les risques voire les dangers auxquels il est exposé et facilite la mise en œuvre d'actions d'aide aux victimes de dérives sectaires.

Objet de la mission :

La laïcité est un concept central pour le travail de la Miviludes⁴. Suite aux drames de l'OTS, la lutte contre les dérives sectaires est née de l'obligation que s'est faite l'Etat de prévenir les atteintes aux individus ou à l'ordre public du fait de l'emprise qu'exercerait un groupe d'individus au nom d'une idéologie. **En instaurant cette mission, la politique de l'Etat était de s'assurer de la défense des principes républicains quand des atteintes au droit sont commises « au nom de » et souvent « au dépend de » convictions religieuses, spirituelles ou philosophiques.** Autrement dit : il s'agit de s'assurer que, derrières les revendications de liberté de conscience, ne se cachent pas des atteintes au droit, et en particulier une mise sous emprise d'un individu par un groupe.

⁴ La réflexion sur Sectes et laïcité est d'une telle importance pour l'action de l'Etat que la MIVILUDES a déjà organisé un séminaire universitaire en partenariat avec l'Ecole pratique des hautes études qui s'est tenu d'octobre 2003 à juin 2004, séminaire dont les travaux ont été publiés à la documentation française.

La Miviludes se doit donc d'intervenir dans le strict respect du cadre donné par la laïcité : défendre les libertés individuelles en garantissant la neutralité de l'Etat. C'est pourquoi **la dérive sectaire n'est en aucun cas assimilable à une dérive religieuse** : dans son travail la mission ne se place jamais sur le terrain des convictions ou des doctrines idéologiques ou religieuses.

Le concept de dérive sectaire que nous avons forgé est **un concept opératoire**, pragmatique, qui puise sa légitimité dans les signalements recueillis et les observations faites par la MILS puis la Miviludes : la dérive sectaire se caractérise par la mise en œuvre, par un groupe organisé ou par un individu isolé, quelle que soit sa nature ou son activité, de pressions ou de techniques ayant pour but de créer, de maintenir ou d'exploiter chez une personne un état de sujétion psychologique ou physique, la privant d'une partie de son libre arbitre, avec des conséquences dommageables pour cette personne, son entourage ou pour la société.

Ainsi, peu importe le soubassement doctrinal du groupe ou du mouvement à l'origine de la dérive : dès lors qu'un certain nombre de critères sont réunis, dont le premier est la mise sous sujétion, l'action répressive de l'Etat a vocation à être mise en œuvre.

La ligne d'action de la mission est cette ligne rouge : savoir qui se met en danger et qui nous met en danger. (Expression du Préfet N'Gahane).

Ce qu'observe la Mission :

Le travail de vigilance de la mission est d'alerter l'opinion publique sur les agissements de groupes mais aussi sur les divers terrains favorables à la dérive sectaire.

Un phénomène marginal

Les phénomènes de radicalisation, la tentation du communautarisme et du sectarisme ont au moins deux points communs : une modalité de la croyance qui se caractérise par **l'adhésion radicale à une idée radicale** : adhérer inconditionnellement à une idéologie qui refuse toute compromission avec le sens commun. **Une idéologie totalitaire et totalisante** qui assujettit tous les domaines de la vie à une norme supérieure au droit positif. De telles formes de croyances menacent le vivre ensemble et, si bien heureusement elles restent extrêmement marginales, elles n'en sont pas moins la pointe extrême et déviante d'un mouvement de fond qui traverse aujourd'hui la société dans ses composantes culturelles, religieuses et identitaires.

Qui s'inscrit dans le paysage religieux contemporain.

Loin d'être des résurgences du passé, ces formes du croire sont profondément modernes : elles s'inscrivent dans un monde globalisé où les échanges culturels augmentent, où la scène religieuse s'est pluralisée et complexifiée et où, avec le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), c'est le monde tout entier, dans la diversité des propositions et lobbies spirituels et religieux, qui fait irruption au cœur de l'intime. Elles s'inscrivent également dans un monde où l'individu s'affirme et revendique son autonomie dans toutes les sphères de sa vie, y compris celle de la spiritualité. La sécularisation de nos sociétés n'implique pas un recul du croire : aujourd'hui, chacun fait son marché parmi des offres spirituelles, thérapeutiques, professionnelles, éducatives, de développement personnel, de réalisation de soi, etc. Les sociologues parlent d'un « bricolage spirituel » pour caractériser cette quête que l'individu accomplit seul, en allant chercher dans des traditions diverses ce qui fait sens pour lui, échappant davantage aux institutions religieuses : de manière générale les individus ne se reconnaissent plus aussi facilement dans les églises, traditionnels interlocuteurs de l'Etat, et de nouveaux acteurs du religieux apparaissent comme les groupuscules évangéliques, les divers courants de l'islam, les tendances internes au catholicisme, les nouveaux mouvements religieux, etc.

L'individualisme du croire n'exclut pas le besoin communautaire :

En effet, l'individualisme de la démarche n'exclut pas le besoin de communauté, bien au contraire : il s'agit de valider dans la relation à l'autre les croyances auxquelles on adhère, et cela passe par l'échange, le partage d'expérience, par la constitution de petits groupes, de réseaux sociaux autour des mêmes intérêts ...

Les dérives possibles :

Le phénomène sectaire apparaît quand cette réassurance communautaire prend une forme extrême : le groupe se construit par opposition avec la société, perd pied avec la réalité et se fanatise autour d'un leader ou d'une idée. Les mouvements sectaires que nous connaissons bien à la mission expriment leur rejet de la société par une défiance à l'égard des institutions, des médias, des connaissances communes, par l'adoption de croyances alternatives qui s'enracinent dans une pensée complotiste très poussée (autour des vaccins, de la médecine, de l'école, de l'alimentation). La violence est le plus souvent tournée vers soi ou le milieu familial. Dans le phénomène de la radicalisation, la défiance et l'opposition à la société se lient à une revendication identitaire extrême qui peut conduire au passage à l'acte, à une violence tournée vers l'extérieur.

Face à ces nouvelles tensions, la laïcité est à réaffirmer :

Ces phénomènes extrêmes sont rares, je le répète, mais il nous appartient de veiller à les désamorcer quand il est temps, et être attentifs au repli communautaire, à la défiance et à la haine à l'égard de la société, comme à toute forme d'emprise d'une idéologie ou d'un groupe. **Les outils pour ce faire sont ceux que donnent le droit, et notre légitimité repose sur le cadre politique qui le sous-tend, à savoir la laïcité.**

Genèse de la laïcité

L'affirmation de la laïcité en France est née de notre histoire spécifique, celle de la Révolution française où le politique s'affirme hors de l'emprise du clergé, celle de l'instauration de l'école républicaine où l'enseignement cherche à se fonder en raison et refuse toute référence aux dogmes, celle des luttes de pouvoirs institutionnels enfin où il fut nécessaire d'imposer une nécessaire distinction entre différentes formes de pouvoir.

Ainsi, la laïcité est née de la nécessité de différencier deux ordres, celui du politique et celui du religieux, et par là même de séparer la sphère publique de la sphère privée : **l'État n'intervient pas dans la religion du citoyen, pas plus que la religion n'intervient dans le fonctionnement de l'État.** Le cadre juridique donné à ce régime de distinction des ordres du religieux et du politique s'est élaboré progressivement, par la loi de 1905, bien sûr, relative à la séparation des églises et de l'Etat, dont l'article 1 affirme que «*la République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes sous les seules restrictions édictées ci-après dans l'intérêt de l'ordre public*», tandis que l'article 2 de la loi de 1905 précise : «*La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte*» ; et par la **Constitution de 1946 et la reprise de son préambule par la Constitution de 1958** qui énonce que «*la France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances (...)*».

De nouveaux défis :

Mais aujourd'hui la question s'est déplacée : **le problème de la conciliation des convictions de chacun se pose moins dans la relation Etat / individu qu'au sein même de la société civile car il ne s'agit plus de réguler les relations entre l'Etat et l'Eglise catholique romaine mais, au cœur de la société, de réguler une pluralité de minorités religieuses dont certaines - je pense à certains groupes évangéliques par exemple - font valoir une**

conception du religieux bien éloignée de la distinction privé/public en revendiquant « *toute la religion dans toute la vie* » pour reprendre les mots de Danièle Hervieu-Léger.

Face à ce constat permettez-moi cette remarque : je veux voir dans la pluralité des expressions religieuses aujourd'hui le signe de la grande santé de la laïcité en France. Mais pour que vive cette pluralité et les valeurs qui l'ont rendue possible, il s'agit de garantir le vivre ensemble et de veiller à protéger l'individu contre certaines tendances communautaires qui soit nuisent directement au droit des individus (et je pense en premier lieu aux droits des enfants) soit mettent à mal le vivre ensemble en refusant les normes communes. Devant cette problématique d'un ordre nouveau, il nous faut revenir au fondement même de la laïcité, revenir à son esprit afin de guider l'action politique : aujourd'hui comme hier la laïcité doit être comprise comme l'énoncé des deux mêmes exigences : garantir les libertés de chacun et refuser les discriminations entre citoyens.

L'esprit de la laïcité : autonomie et non discrimination

La laïcité est un principe d'organisation de la société qui cherche à concilier l'expression des convictions religieuses et la préservation de l'ordre public en affirmant deux exigences : la première en fondant le politique hors de toute conception religieuse du monde, est un principe de neutralité de l'Etat et partant de **non-discrimination** par lequel l'égalité des citoyens devant la loi est affirmée, la seconde, par la reconnaissance de la liberté de conscience, est l'affirmation de **l'autonomie du citoyen**, hors de toute appartenance institutionnelle ou communautaire, et en l'espèce l'affirmation du droit pour chacun d'avoir une religion, de n'en pas avoir ou d'en changer.

Garantir la pluralité religieuse

Cette neutralité de l'Etat ne doit donc pas être comprise comme une passive indifférence au religieux : la laïcité n'est pas le refus de reconnaître l'appartenance religieuse des citoyens et encore moins est-elle un athéisme d'Etat. Au contraire, elle seule garantit l'exercice des droits, de tous les droits, dont celui de l'exercice du culte, la seule limite de l'expression de la liberté religieuse étant définie par la protection de l'ordre public.

La laïcité est le gage d'une société ouverte où chacun conserve ses propres convictions à condition qu'il partage le socle des valeurs qui la fonde. Préserver cette liberté et en garantir les conditions maximales ouvre chaque jour à des défis nouveaux.

Le rôle de l'élus

Aujourd'hui les transformations sociales ont déplacé le curseur de l'organisation politique des pouvoirs à la régulation des jeux de force dans la société, et c'est souvent à l'élus local qu'il revient de trancher. L'exercice est délicat car le droit lui laisse une certaine liberté d'interprétation, et c'est au cas par cas qu'il lui revient d'apprécier une situation et concilier le maintien de l'ordre public avec le respect de l'exercice des libertés de chacun. La ligne de conduite est celle de l'esprit de la laïcité : face à un conflit des valeurs ou des normes, les principes fondamentaux de la République doivent être respectés. Il ne s'agit pas de se défier des religions ou même de nier leur existence et leur importance dans la vie de certains de nos concitoyens, mais bien au contraire de garantir l'exercice du culte en s'assurant du respect des deux principes d'autonomie et de non-discrimination.

L'expertise de la Miviludes : affirmer la liberté, c'est s'assurer des conditions de son réel exercice

Or tenir compte de l'égalité des sujets devant la loi suppose de tenir compte de l'écart qui existe entre les droits théoriques, formellement reconnus à chacun, et les droits réels, ceux que chacun peut effectivement être en mesure d'user. Tel est bien le sens de l'article 1 de la loi de 1905 : affirmer la liberté de conscience et garantir l'exercice du culte, c'est exiger du politique la recherche des conditions optimales pour l'exercice d'un droit.

C'est sur ce sujet précisément que la Miviludes peut apporter son **expertise** : l'objet de la mission est de détecter et prévenir les situations d'emprise mentale, à savoir les situations où, dans les relations interpersonnelles, un rapport de pouvoir tout à fait particulier s'instaure, une relation de dépendance se crée, interdisant au plus faible d'exercer une liberté qui statutairement lui est reconnue. C'est justement dans la sphère de l'intime, là où la liberté de choix et de décision est la plus protégée, lorsqu'il revient à l'individu d'être seul juge de questions liées à sa spiritualité, son développement personnel ou même de choix relatifs à sa santé, que des phénomènes d'emprise et de manipulation mentale se développent aujourd'hui. Ce qui légitime l'action de l'Etat contre les ingérences des mouvements sectaires, c'est l'idée que, dans un Etat de droit, **l'État doit s'assurer de la possibilité effective pour chacun d'exercer ses libertés : au cœur de la sphère intime les droits fondamentaux doivent aussi être garantis.**

Conclusion

Telle est la spécificité du modèle juridique et politique français qu'illustre bien l'action de la Miviludes : ce modèle garantit la protection des plus faibles et promeut une certaine « conception sociale de la liberté » où la liberté ne se conçoit pas sans le vivre ensemble et où à l'inverse faire société ne se conçoit pas sans la garantie de l'effectivité des droits de chacun.

Fin de conclusion n°1 :

La seule prévention possible aux tentations sectaires de toute sorte est, comme le rappelle Henri Pena-Ruiz, « que chaque individu soit rendu effectivement maître de tous les droits que la République laïque lui confère, et qu'il en éprouve l'authenticité au cœur même de la vie économique et sociale. »⁵

Fin de conclusion n°2 :

Le problème qui se pose à aux acteurs de l'Etat est ainsi une variante de ce fameux paradoxe de la tolérance que formule Karl Popper dans *La Société ouverte et ses ennemis* : « La tolérance illimitée, dit-il, doit mener à la disparition de la tolérance. Si nous étendons la tolérance illimitée même à ceux qui sont intolérants, si nous ne sommes pas disposés à défendre une société tolérante contre l'impact de l'intolérant, alors le tolérant sera détruit, et la tolérance avec lui. » Le problème se pose de la même manière ici : la laïcité ne peut être pensée comme un principe d'indifférence illimitée de l'Etat car, pour que la laïcité vive, il est nécessaire que l'Etat combatte ceux qui usent des libertés d'expression, de culte et d'association en mettant à mal le fondement même de ces libertés.

Mélanges psycho somato spirituels entraînant des dérives

Bertrand Chaudet, Kinésithérapeute, membre du CCMM

Une campagne de prévention contre les dérives sectaires dans le domaine de la santé a été lancée le 3 novembre 2014, à l'initiative du Centre Contre les Manipulations Mentales, CCMM. Le programme vise à sensibiliser les professionnels de santé et les patients face aux pseudos pratiques médicales, de développement personnel ou de bien-être, en recrudescence en Europe.

⁵ Henri Pena-Ruiz, *Qu'est-ce que la laïcité*, éd. Gallimard 2003. p200

« On assiste à une multitude de petites structures » constate Laure Telo présidente du CCMM, Isle de France.

Kinésithérapeute, exerçant en libéral depuis 36 ans, je ne peux que confirmer ce constat. J'ai vu la prolifération de nouvelles thérapies à prétention holistique, C'est-à-dire proposant de guérir toute la personne, toutes les personnes de toutes sortes de maladies. Des stages allant de quelques heures de formation à quelques week-ends permettraient d'acquérir la maîtrise de la méthode, voire la capacité de l'enseigner à d'autres.

Principaux axes sur lesquels ces « thérapies » reposent pour attirer le client.

Un postulat du New Age prétend que : « Aucun être humain n'a jamais utilisé plus de 10% des neurones de son cerveau. »⁶

Il faut donc s'exercer ou s'initier à un épanouissement total de soi.

Certaines nouvelles thérapies procèdent d'un mélange de connaissances ou de pseudo-connaissances scientifiques et d'une conception du monde inspirée de bouddhisme, d'hindouisme, ou même d'occultisme.

Ces initiations aux nouvelles thérapies font appel à des notions d'énergie spirituelle qui restent à définir, appelées *ki*, *prana*, énergie cosmique, véhicule de lumière divine, esprit d'amour, etc. ... Le monde y est perçu comme un vaste système d'énergie. L'homme est traversé par des champs énergétiques qui influenceraient les organes et les systèmes du corps humain, physiquement, psychologiquement et spirituellement. L'esprit ne doit poursuivre aucun but, mais se libérer de toute contrainte pour accéder à un état de béatitude désincarnée.

Les thérapies énergétiques mélangent les notions et les catégories : ainsi Christ ou Bouddha, peu importe le nom qui est donné à l'incarnation de la perfection la plus élevée.

Le patient ou le disciple s'entend dire : « Tu prends conscience que tu es maître de toi-même et de ta vie, pour parvenir à l'autoguérison ou l'auto-salut par ta propre recherche, comme l'ont réalisé avant toi tous les initiés ; mais pour cela, suis le chemin que l'on t'indique sans raisonner, en développant ton intuition ».

On peut distinguer trois degrés progressifs dans cette initiation.

- Le premier niveau très concret concerne avant tout le corps, avec des exercices de prise de conscience corporelle, des exercices respiratoires qui peuvent permettre une meilleure connaissance de soi-même. A ce stade il n'y a que des prémices de risque de dérives.
- Le deuxième niveau plus subtil et plus intuitif concerne la dimension psychosomatique, dite parfois spirituelle, avec des exercices d'induction mentale ou de suggestion.
- Au troisième niveau, l'initié accède à une dimension où le temps et l'espace semblent ne plus être limités. Ainsi l'on peut entrer dans la mémoire de l'autre, dans son passé, dans son présent et même dans son futur, et ce, même à distance, en communiquant avec des « entités » du monde invisible.

Ces initiations peuvent se faire à l'aide de moyens secrets révélés à chaque niveau ou par simple contact avec le gourou ou l'initié. Certaines initiations permettraient l'accès à des « pouvoirs » de plus en plus étendus : pouvoir de guérison, d'influence sur son entourage, pouvoir de réaliser ses désirs, pouvoir de deviner le passé le présent et le futur. Certaines thérapies ouvrent donc à la médiumnité et au magnétisme.

Nous citerons parmi bien d'autres thérapies : le Reiki, les propositions diverses et variées de libération des chakras, certains arts martiaux avec rituel initiatique, les initiations néo-chamaniques, la kinésiologie, la psychologie trans personnelle, certains types d'ostéopathies fluidiques, la psychophanie dite aussi communication facilitée.

⁶ Aldous Huxley (un des maîtres à penser du New Age), Conférence « Human Potentialities », Université de Californie, 1960.
http://fr.wikipedia.org/wiki/Mouvement_du_potentiel#cite_ref-2

Qu'en penser?

Les diagnostics ne reposent sur aucune donnée objectivable. Il y a là le risque de déclarer malades des bien-portants et sains des malades, de prescrire des exercices, des régimes inutiles, voire une médication inefficace et d'empêcher des soins indispensables. L'initié ou le thérapeute teste subjectivement le ressenti du patient, mais aussi son propre ressenti en induisant de ce qu'il veut tester. Il n'y a pas de signes cliniques définis et vérifiables.

La suppression quasi magique du ou des symptômes de pathologies fonctionnelles et bien entendu non lésionnelles, qui amène le patient à consulter, est parfois spectaculaire, d'où l'attrait exercé par ce type de méthodes. Mais il y a un enfouissement des symptômes qui réapparaissent sous forme d'angoisse, d'état dépressif ou de maladies larvées plus graves.

La suggestion entraîne un effet placebo important qui n'est pas sans efficacité apparente, mais qui n'a pas d'effet durable.

Il y a un risque de dépendance du patient vis-à-vis du thérapeute ou de la thérapie.

L'attrait pour l'invisible, le mystère.

Le Credo chrétien affirme la foi en Dieu créateur du monde visible et invisible. L'Eglise catholique a été frileuse, depuis le Concile Vatican II à évoquer le monde invisible. Or ce monde de l'invisible a été réinvesti par le New Age, les courants occultes ou ésotériques, ainsi que ceux issus du bouddhisme tibétain. Le nombre de parutions de livres parlant de channeling, des esprits, des anges est en constante progression, sans parler de Satan, de ses pompes et de ses œuvres, lequel refait surface par le biais des courants gothiques et du satanisme, de la musique, aux vêtements, aux tatouages et scarifications.

L'attrait pour les secrets et pour les mystères qui traverseraient l'histoire et expliqueraient ses ressorts cachés, repose sur une crédulité et un manque de repère sans fond.

Des livres et des films pour les enfants et les adolescents ayant un succès planétaire véhiculent des conceptions symboliques qui ne sont pas sans ambiguïté. Eragon de Christopher Paolini, relate l'histoire d'un enfant qui découvre un œuf de dragon nommé *Saphira*. Un vieux dragonnier va l'initier à vivre avec sa dragonne (femelle du dragon), avec qui il pourra communiquer par transmission de pensée et bénéficier ainsi de tous ses pouvoirs. Il pourra même la guérir, à l'aide de passes magnétiques et de formules magiques, quand elle sera mortellement blessée. L'enfant entre en communion, fusion avec le dragon, symbole des puissances des quatre éléments, l'air, le feu, la terre et l'eau. Il s'agit ici d'un processus initiatique cher au Nouvel-Age. Bien des dessins animés, des bandes dessinées ou des mangas, baignent dans ces représentations du monde. Dans l'imaginaire des contes de fée d'autrefois, le prince charmant devait, au contraire, combattre le dragon pour rejoindre sa bien-aimée... les sorcières y étaient vraiment méchantes...

Il est important de constater qu'en quelques années, nous avons changé de référentiels, les archétypes n'ont plus la même signification. Le New Age annonçait des changements de paradigmes. Nous y sommes.

Dérives dans l'Eglise Catholique

Ce désir de guérison immédiate de toutes ses blessures, de sa mémoire, le désir d'épanouissement, de bien être, de connaissance de soi touche également les chrétiens. Diacre permanent de l'Eglise Catholique depuis 20 ans, je suis un témoin attristé de nombre de dérives et de conséquences tragiques dans beaucoup de familles.

Lorsque je suis entré au bureau national de la Pastorale Nouvelles Croyances et Dérives Sectaires de la Conférence des Évêques de France en 2006, ce sont les dérives dans les nouvelles thérapies et les techniques de développement personnel qui étaient l'objet de mon attention. Aujourd'hui, je suis tout autant attentif et préoccupé par les dérives au sein même de l'Eglise Catholique.

Certains chrétiens ont cherché et cherchent encore auprès de leaders charismatiques, de structures ou de communautés se recommandant de l'Eglise Catholique, la guérison, ou des moyens de connaissance et de développement personnel.

Guérison.

La communauté des Béatitudes et plus particulièrement Ephraïm, Philippe Madre, Fernand Sanchez et Bernard Dubois sont à l'origine de sessions ou retraites dites de « guérison psycho-spirituelle. » Le vocable a changé après quelques remontrances des pouvoirs publics et quelques remarques des autorités ecclésiales, mais après un toilettage cosmétique d'apparence, ces sessions ont perduré selon les mêmes concepts. Nous évoquerons ici, principalement les sessions « Anne Péguy Agapè », au Puy-en-Velay qui ont reçu la bénédiction de Monseigneur Brincard, décédé aujourd'hui.

Le livre très bien documenté : « Le Renouveau charismatique une Eglise dans l'Eglise » fait une recension des leaders de ces sessions. Il analyse avec pertinence les enjeux de ce qu'il considère comme de très graves dérives.

De nombreuses familles ont été victimes de ce type de retraites, allant parfois jusqu'à des ruptures entre conjoint ou entre parents et enfants, dont certaines paraissent irréversibles. La plupart des retraitants sont issus de familles privilégiées. Les sessions coûtent cher !

Les futurs participants doivent envoyer par écrit leur motivation pour suivre la retraite dévoilant ainsi déjà, ce qui serait à l'origine de leur mal-être. Certaines sessions peuvent accueillir jusqu'à 80 participants. En moins d'une semaine, il est proposé de revisiter à l'aide d'un livret mêlant citations bibliques et questions inductives et intrusives toutes négatives, l'histoire du retraitant et de sa mémoire : conception, vie in utero, naissance (il sera demandé de modeler en pâte à modeler le bébé qu'ils ont été !), premières années, relations aux parents, aux frères et sœurs, aux souvenirs cachés, enfouis, douloureux, incestes, avortements, divorces, non-dits familiaux..., et de présenter toutes ces blessures secrètes pour que le Seigneur vienne libérer ou guérir ce dont les retraitants auraient été victimes, et qui nuirait à leur vie intérieure et relationnelle. Dans un premier temps, beaucoup de participants ont le sentiment d'avoir enfin trouvé l'origine de leur mal-être, de comprendre enfin leur difficulté de relation à eux-mêmes, à l'autre, au père, à la mère, aux frères aux sœurs, aux supérieurs de leur communauté, à Dieu... L'émotion, l'affectivité prennent le pas sur l'analyse et la raison, ne faut-il pas lâcher prise, tout dévoiler? Le retraitant baisse toutes ses défenses dans ce système qui a la garantie de l'Eglise. Tout est dévoilé à un « accompagnateur » la plupart du temps sans réelle compétence tant sur le plan de l'accompagnement psychologique que spirituel.

Ces « découvertes » peuvent entraîner une reconstruction de la personne autour de ces souvenirs hâtivement retrouvés, et révélés devant Dieu. Il se peut que de faux souvenirs ou des souvenirs partiels soient confirmés par l'accompagnateur. Où se situe la juste maïeutique laissant chacun libre de son interprétation ?

Ce processus a été analysé par Elisabeth Loftus⁷, sous le nom de *faux souvenirs induits*. Après quelques jours ou quelques mois d'impression de mieux-être, l'humble réalité du quotidien, de la famille, de la communauté, peut devenir plus lourde à supporter. Le père, la mère, le conjoint, le frère, la sœur, le supérieur, qui n'a pas fait ces sessions permettant cette « guérison » aurait besoin lui aussi d'être libéré de blessures inavouées! De contaminé l'on devient contaminant. Progressivement ce type de relecture psychospirituelle peut obnubiler ceux qui ont fait ce parcours. Après la retraite, tout en prétendant avoir tout pardonné, une insensibilité aux proches s'ensuit, d'autant plus cruelle que ces mêmes proches sont abandonnés. Ces proches vivent alors le plus souvent silencieusement, et toujours douloureusement, sans comprendre pourquoi, ce subit ou progressif abandon.

⁷ Elisabeth Loftus, Le syndrome des faux souvenirs et le mythe des souvenirs refoulés, Ed Exergue 2001
Ainsi que Brigitte Axelrad, le ravage des faux souvenirs, 2010, book-e-book.

Le livre noir de l'emprise du psychospirituel a été publié par le CCMM en juillet 2012. Je connais personnellement presque toutes les victimes qui ont témoigné dans ce livre. Suite au traumatisme qu'elles-mêmes ou leurs proches ont subi lors de retraite ou de session, ces victimes ont cherché soutien et réconfort auprès de responsables ecclésiaux. Leur plainte n'a pas été reconnue à la hauteur de ce qu'elles avaient subi. Pire après avoir recueilli certains témoignages et avoir promis une réponse adaptée et réparation autant que faire se pouvait, les responsables ecclésiaux se sont défaussés et n'ont plus voulu entrer en contact avec les victimes. Une commission avait pourtant été diligentée par la conférence des Évêques de France, pour entendre les victimes et analyser les éléments de ce dossier⁸. Tous les spécialistes de cette commission, laïques et clercs, selon leurs domaines de compétences, avaient donné un avis défavorable quant aux sessions de guérison mélangeant le psychologique et le spirituel. Ils ont rendu leur rapport à tous les Évêques de France. Cela n'a été suivi d'aucun effet. Les sessions ont continué. Les leaders n'ont pas reçu de demande d'arrêt de leurs pratiques. Monseigneur Aillet a préfacé récemment le livre d'un des principaux leaders de ces sessions : Bernard Dubois « Chemins de guérison des blessures de l'enfance sur les pas de Thérèse de Lisieux »⁹.

Le collectif des victimes du psychospirituel du CCMM s'est mis en place. L'interpellation des autorités catholiques demeure et demeurera tant que vérité et justice ne seront pas faites autour de ces pratiques pour lesquelles les autorités ecclésiastiques ont au mieux fermé les yeux et qu'elles ont au pire explicitement cautionnées.

Un outil de connaissance de soi et développement personnel : l'ennéagramme.

Avant tout, je voudrais rendre hommage à Daniel Lafargue qui depuis des années a fait un travail remarquable de recherche d'analyse et de synthèse sur l'ennéagramme, sur son fondateur Gurdjieff, ses disciples et ses actuels développements. Je ne peux que recommander lecture de son livre : « La face cachée de l'ennéagramme »¹⁰

Les praticiens et adeptes de l'ennéagramme n'aiment pas qu'on leur rappelle la sulfureuse histoire de Gurdjieff, son promoteur en Occident. Et pourtant la genèse d'une histoire explique bien souvent son développement et sa finalité... Gurdjieff était probablement illettré, mais c'était un homme rusé et opportuniste qui pratiquait l'art de subjuguer et d'envoûter son entourage. Il se situait au-delà du bien et du mal, manipulant sans aucun scrupule les hommes et les femmes tombés sous son emprise.

Il est arrivé en France en 1922 et s'est installé dans le prieuré d'Avon à Fontainebleau. Des intellectuels français de renom l'ont suivi au moins pendant un temps, puis pour certains ont fini par prendre des distances, Louis Pauwels, Jean-François Revel, René Daumal, René Barjavel, mais aussi anglophones, Katherine Mansfield, Peter Brook, Aldous Huxley et Jodorowsky.

Gurdjieff se nourrissait de toutes les doctrines ésotériques et « sciences occultes » de ses adeptes, et concoctait une synthèse à sa sauce qu'il resservait avec une faconde persuasive. Il proposait à ses élèves des efforts permanents d'introspection pour mieux se connaître en se coupant de tout ce qu'ils avaient pensé, su, cru, ou cru penser auparavant. Aucune validation scientifique selon un protocole rigoureux n'atteste de la pertinence des affirmations de l'ennéagramme quant aux neuf types ou bases, qui peuvent évoluer ou régresser selon les critères propres à ce système. Pourtant les experts en matière d'ennéagramme suggèrent à leurs élèves, des orientations concrètes, psychologiques et spirituelles basées sur ce système. C'est à Esalen, sur la côte ouest des États-Unis que nous retrouvons l'ennéagramme vers la fin des années 1960 et les années 1970, sous l'impulsion d'un des maîtres à penser du mouvement hippie, Aldous Huxley adepte de Gurdjieff et de l'ennéagramme. C'est là qu'un mage-

⁸ Les « sessions Agapè » devenues « Anne-Péguy Agapè » et les écrits de leur initiateur, le Dct Bernard Dubois membre de la communauté des Béatitudes, ont fait particulièrement l'objet de ces analyses.

⁹ Ed. des Béatitudes 12 novembre 2014, Nouan-le-Fuzelier (Loir-et-Cher).

¹⁰ Daniel Lafargue, la face cachée de l'ennéagramme. Ed book-e-book. 2014

touche-à-tout, disciple de Gurdjieff, d'origine bolivienne, proche des courants théosophes qui donne neuf types de caractère aux neuf chiffres de l'ennéagramme. Najanjo psychiatre d'origine colombienne, en demeurant très fidèle à la structure et à l'utilisation initiale par Gurdjieff, conceptualise et formalise les neuf types de l'ennéagramme tel qu'il est réimporté aujourd'hui en Europe. Le Père Robert Ochs, jésuite, enseignant à l'université de Loyola à Chicago réaménagea « l'outil » ennéagramme pour intégrer la doctrine catholique, notamment celle du péché. Helen Palmer, en faisant de l'ennéagramme un « outil » soi-disant aconfessionnel et areligieux, eut un retentissement considérable. Erik Salmon, entre autres a permis la pénétration de l'ennéagramme, ainsi revu, en France.

L'homme accompli, selon la perspective gurdjieffienne, est celui qui a pris conscience et éliminé en lui le dualisme des valeurs du bien et du mal, devenant ainsi tolérant à tout, indifférent au niveau moral et tiède au niveau religieux. Tout doit entrer dans la logique préalable de l'ennéagramme prise comme sommet de la connaissance de soi et du monde. Seule la foi dans le concept sauve et fait tout coïncider. Ce qui par ailleurs n'est sans doute pas sans efficacité, par un effet inductif et suggestif quasi hypnotique. Les processus magiques ne fonctionnent-ils pas de manière identique ?

Dans la société.

L'ennéagramme est proposé dans le cadre de formation professionnelle, parfois associé à d'autres techniques comme la programmation neurolinguistique PNL, l'analyse transactionnelle ou l'hypnose éricksonienne. Ces formations ne visent pas à améliorer une compétence professionnelle, mais à permettre de mieux se connaître, et de connaître les autres. C'est là toute l'ambivalence de ces formations qui promettent aux salariés un développement personnel dans un cadre professionnel.

Dans l'Église Catholique.

Le Père Pacwa jésuite¹¹ après avoir été initié à l'ennéagramme, en a vu les dangers tant sur le plan théologique que pastoral, et les a dénoncés, dans de remarquables articles. Les personnes qui entrent dans ce système, acceptent puis ajustent leur vie spirituelle et psychologique selon ces principes. C'est une adhésion sans critique qui est demandée. Il est dangereux de considérer que nos actes ne sont pas libres, mais résultent de compulsions cachées révélées par l'ennéagramme.

La communauté des Béatitudes a vécu sous l'emprise de l'ennéagramme, sous l'impulsion de son fondateur Ephraïm. Ses cadres appelés « bergers » recevaient une formation. Aujourd'hui malgré de nombreuses mises en garde, l'ennéagramme est proposé dans des centres spirituels catholiques, des centres de formation comme le Cler¹², et à l'intérieur de communautés religieuses.

« Cela n'a pas empêché le diocèse de Saint Étienne d'organiser, en partenariat avec le Centre d'Etudes de l'Ennéagramme (CEE) d'Eric Salmon¹³, les premières rencontres chrétiennes d'ennéagramme, où se côtoyaient, autour d'ateliers, de tables rondes et de danses sacrées de Gurdjief, formateurs chrétiens en ennéagramme, anciens Bergers des Béatitudes et enseignant de la Libre Université de Samadeva. »¹⁴

¹¹ Notamment analyse en anglais du Père Pacwa sj sur l'ennéagramme <http://www.equip.org/PDF/DN067.pdf> 1994 et « Dis-moi qui je suis Ô ennéagramme » revue du Christian Research Institute, automne 1991.

¹² Le CLER Amour et Famille, association reconnue d'utilité publique, œuvre pour l'épanouissement affectif et familial de toute personne, jeune ou adulte, en couple ou non, organisme reconnu et recommandé par l'Église Catholique en France

¹³ Le CCE se présente comme : Le centre d'initiation et de perfectionnement à l'Ennéagramme ouvert à tous. Un centre de formation professionnelle proposant un programme certifiant. Un centre de recherche sur l'Ennéagramme. Un réseau de consultants proposant des interventions de cohésion d'équipe.

¹⁴ Daniel Lafargue, La face cachée de l'ennéagramme, p. 64. Ed book-e-book, 2014

Il suffit de taper ennéagramme sur le moteur de recherche officiel de l'Eglise catholique en France, dépendant directement de la conférence des Évêques de France pour avoir les informations sur une grande partie de ces formations ou sessions.

Réflexion conclusive

Le narcissisme caractérisé de l'homme postmoderne occidental, replié sur son bien-être, son auto suffisance et ses performances nécessite, pour les acteurs de la société et de l'Église, une formation spécifique aux thématiques du New Age, des nouvelles thérapies et des méthodes de développement personnel, sans laquelle ils ne pourront dépister les dérives mises en place par des manipulateurs conscients ou inconscients, mais décidés. Les responsables de la société et de l'Église pourraient plus gravement encore se laisser piéger en devenant complices.

Expérience dans l'Association Chrétienne de France et des pays Francophones (ACFF)

Friedrich Griess, père affecté, GSK, Autriche

Lorsque en 1983 notre fille, alors âgée de vingt ans, a sympathisé avec un groupe chrétien discutable, dans un premier temps ma femme et moi n'étions pas trop inquiets. Avant cela, quand elle avait eu temporairement un ami musulman, nous avions considéré tranquillement ce que cela signifierait pour elle de se convertir à l'islam. Mais peu à peu, on s'est rendu compte qu'il ne s'agissait pas uniquement d'une question de foi car elle a commencé à me battre, moi son père; parce qu'elle croyait que c'était son devoir de me convertir à sa nouvelle religion avec violence. Elle est allée skier avec une jupe parce que les dirigeants de sa nouvelle religion enseignaient que les femmes qui portaient des pantalons n'arriveraient jamais au ciel. Plus tard, elle nous a dit qu'elle était damnée et que Dieu ne pouvait plus la sauver. Selon elle, elle avait fait quelque chose contre sa conscience qui était, selon l'enseignement de ce groupe, un péché contre le Saint-Esprit et ne pouvait être pardonnée. Elle essayait disait-elle de convertir ses parents et se suiciderait ensuite. Puis nous avons compris qu'il ne s'agissait pas seulement d'une religion mais d'un système de pouvoir qui pouvait mener les gens au suicide, et nous avons peur pour sa vie. Nous avons décidé que ma femme devait essayer de garder le contact avec elle pendant que moi, en raison de ma conscience à la responsabilité publique, étais déterminé à mettre en garde le public contre ce groupe jusqu'ici tout à fait inconnu, qui s'est avéré être les Amis de Smith. Etant donné que nous avons vécu en Norvège d'où ce groupe était originaire et que nous comprenions la langue, il était possible pour moi de faire des enquêtes approfondies sur eux. Nous avons eu des contacts avec plus d'une centaine d'ex-membres dans divers pays, entre autres en France où le groupe est appelé Association Chrétienne de France et des pays francophones. Pendant ces 30 années, le groupe a changé son apparence extérieure alors que la pression sur les membres n'a pas changé, les anciennes règles vestimentaires pour les femmes ont disparu, alors que la pression de faire des dons d'énormes quantités d'argent est devenue courante.

Mme XXXX est né dans ce groupe et elle y a vécu pendant de nombreuses années jusqu'à ce qu'elle réussisse à s'échapper, elle va maintenant vous parler de son expérience.

XXXX :

Je suis née dans ce groupement religieux extrémiste en 1964, soit 3 ans après sa fondation ; mes parents, ainsi qu'un couple de Suisse et leurs trois enfants d'alors, sont les premiers adeptes de l'Assemblée en France.

C'est sous cet unique nom d'Assemblée que se reconnaît le groupe, de l'intérieur. Si ce n'est de savoir que c'est une association, rien ne transperce au-delà de la constitution de l'équipe

administrative et peu connaissent les différentes dénominations, qui varient d'un pays à l'autre, comme les « Amis de Smith » en Norvège ou les « Frères Norvégiens » aux Pays-Bas...

En 1976, après la mort d'Elias Aslaksen, ami et successeur du fondateur initial, Johan Oscar Smith, les différentes assemblées se sont trouvées obligées de se rallier franchement aux Amis de Smith, devenus la Communauté de Brunstad, puis DKM (*initiales de La Communauté Chrétienne en norvégien*).

En France, l'Assemblée a choisi ACFF (*Assemblées des Chrétiens de France et des pays Francophone*). Fin des années 70, les dirigeants commençaient à voyager sur les autres continents et à créer d'autres ramifications pour financer, entre autres, le développement du complexe de Brunstad en Norvège, complexe qui à l'époque était présenté comme étant le plus grand et le plus moderne centre de conférences au monde, avec ses salles de traduction... Bien entendu, le lieu représentait un gouffre financier mais à l'époque, il était hors de questions d'y faire entrer les profanes que nous appelions les « *gens du monde* »...

Je ne peux aborder le contexte dans lequel j'ai grandi sans parler de mes parents. Tous deux ont eu un parcours de vie très difficile ; ils ont en commun d'être les derniers de grandes fratries et d'avoir connu le rejet et la violence.

- Mon père était orphelin ; il a été placé de famille en famille et a connu des actes de maltraitance qui ont favorisé, chez lui, un pseudo-autisme : il se berçait sur sa chaise, fredonnait une chanson inventée à chacune de ses angoisses, etc... comme pour se réfugier et se protéger dans son monde....

Après quatre années passées en Afrique lors de son service militaire, de retour en France, une de ses voisines lui a fait rencontrer les Pentecôtistes.

- Ma mère, quant à elle, s'est retrouvée handicapée après la guerre, à l'âge de 11 ans ; ce qui lui a valu 5 années d'hospitalisation à Berck-Plage, dans un établissement catholique, auprès de soeurs perverses qui martyrisaient leurs jeunes patientes.

A sa sortie de l'hôpital, 5 ans plus tard, elle a été violée et a connu le rejet de sa famille. C'est là que les Pentecôtistes sont entrés dans sa vie.

J'ai toujours connu ma mère passant par de longues phases de dépression suivies par des phases plus positives mais qui, elles, ne duraient pas...

Pour mon père, ma mère était la femme qui remplaçait sa mère ; aussi, à la maison et contrairement à la doctrine des Amis de Smith, c'est elle qui menait la danse...

Lors de ma naissance, l'Assemblée est uniquement basée à Nancy.

A ses débuts, elle a trouvé ses adeptes chez les Pentecôtistes, d'où mes parents sont donc issus et où ils y ont rencontrés le couple suisse et leurs trois enfants... C'est lors d'un de leurs voyages dans leur pays natal que ce couple a revu un de ses cousins qui leur a parlé, avec ferveur, de sa rencontre avec les Amis de Smith de Norvège.

De retour en Lorraine, l'Assemblée se forme et, très vite, les Amis de Smith envoient une de leur famille norvégienne s'installer à Nancy.

Comme nous ne vivions pas ensemble, chacun éduquait ses enfants selon la doctrine rigoureuse des Amis de Smith mais avec sa propre compréhension des textes bibliques, littérale ou imagée, et suivant son contexte social, et son propre vécu...

La plaisanterie n'avait pas de droit... si nous montrions nos émotions, de joie ou de tristesse, il y avait forcément quelque chose de suspect... La colère, ou toute autre émotion révélant une frustration quelconque, devait être réprimée si nous ne voulions pas être punis. Soumis, nous ne pouvions parler de nos ressentis qui ne pouvaient être que de nature basement humaine, diabolique... L'enfant était sans cesse sous le contrôle de l'expression, du dire et du faire... L'innocence n'était pas reconnue...

Les enfants qui avaient du caractère étaient plus contrôlés que les autres avec, par exemple, des changements d'école pour couper des fréquentations jugées *mauvaises*...

Effets dévastateurs : renonciation disciplinaire de l'être à *être* par son obligation de non existence, sa négation existentielle, résultat de la culture dénonciatrice des êtres vivants, c'est-à-dire de la réalité des humains, comme étant négative. Une des conséquences de la renonciation, et un de ses aboutissements, est celui de la soumission. Education totalitariste, autoritariste, autocratique et, si je me lâche : auto-fascisante.

Pour l'Assemblée, lorsque l'enfant naît, il est supposé être déjà empli de vices, jusqu'au baptême qui le lavera de tous péchés, et qui l'engagera pour la vie, envers Dieu, à marcher dans les pas de Jésus, sans jamais pécher car investi par le Saint Esprit.

Le baptême a lieu à partir de la majorité, âge supposé des prises de responsabilités avec, les fiançailles, le mariage et la procréation qui suivent, généralement, dans la foulée...

Lorsque l'enfant grandit, le mauvais côté de sa nature humaine se développe et c'est tout naturellement qu'il veut se nourrir du mal... Donc, l'Homme étant par essence mauvais, la seule possibilité de transformation passe par l'apprentissage de la vie de Jésus, lui, qui a vaincu la chair (besoins, désirs et plaisirs), qui a souffert jusqu'à la mort, pour montrer l'exemple et sauver les pauvres pécheurs que nous sommes... Il nous est donc demandé une totale abnégation de soi et une empathie qui nous rend encore plus docile...

Effets dévastateurs : apprentissage de la négation de soi, ce que les psys peuvent dénommer par « refoulement ».

Enfant, ce que nous vivions paraissait tout à fait normal ; l'obéissance était le maître mot... il fallait se taire et obéir... Nos repères étaient l'Assemblée et sa prédication, ainsi que nos parents, auxquels nous accordions toute notre confiance, persuadés que le "*monde*" était la porte de l'Enfer.

Lorsque les fidèles parlent du *monde*, ils parlent de l'autre sphère, la sphère de l'erreur des humains, de leur manière de vivre et de leurs antivaleurs qui étaient précurseurs de la société de l'anomie d'aujourd'hui...

Ma mère avait dû subir plusieurs interventions chirurgicales et de longues hospitalisations et mon père avait repris ses études, tout en travaillant. Mes soeurs et moi avons dû être placées plusieurs mois en centre de santé, en famille d'accueil ou en foyer pour ma grande soeur... Ma famille a très peu été aidée à ce moment-là par les membres du groupe ; ce qui traduit le gouffre entre la parole et son application et donc, la lecture et l'analyse des textes bibliques ; ce qui est souvent traduit par le paradoxe entre le chant de la théorie et de la pratique.

Effets dévastateurs : tout ceci participe à la non-reconnaissance identitaire et, encore une fois, à la persuasion de la négation de soi.

Il y a une quadruple négativité : sociétale, tribale, familiale et individuelle. Encore une fois abnégation identitaire, dynamique qui participe activement à une désocialisation du Moi.

L'école n'étant pas obligatoire, j'ai fait ma première rentrée des classes à l'âge de 6 ans ; c'est là que j'ai fait mes premiers pas vers ce monde dit maléfique... C'était pour moi : aller à l'école sans y être ; il fallait passer inaperçue, éviter les entrées en contact par le regard qui amène la parole puis, le geste amical qui nous enrôlerait à notre insu ou bien les questions, ainsi favorisées, auxquelles nous ne pourrions répondre, par ignorance ou terrorisés et couverts de honte... Nous étions quotidiennement sujets à moqueries, et mis à l'épreuve du feu nous devons penser comme Jésus, sur la croix, qui aurait dit : « Père, pardonne-leur, car ils ne savent ce qu'ils font »...

On nous apprend à aimer nos ennemis, à bénir ceux qui nous maudissent, à faire du bien à ceux qui nous haïssent et à prier pour ceux qui nous font du tort et nous persécutent, comme le recommandent les apôtres du Nouveau Testament. Mais passer inaperçu n'était pas gagné car nous étions reconnus dans la rue, sans doute comme les américains reconnaissent les Amish...

L'Assemblée a loué, puis acheté une salle où nous nous réunissions 3 à 4 fois par semaine. Nous ne vivions en communauté que pendant les conférences, plusieurs fois par an et dans différents pays qui réunissaient les adeptes de différentes nationalités pendant 1 à 3 semaines.

Mes parents étaient très travailleurs et ils se sont beaucoup investis dans les travaux de la communauté... Chaque mois, il y avait une collecte où tout le monde, se surveillant, était obligé de donner...

Entre réunions et conférences, chacun, vivant chez soi, devait lutter contre le monde et ses tentations... Nous n'avions pas le droit de parler avec les « *gens du monde* » qui pouvaient nous contaminer avec tous leurs dires et actes sataniques... C'était tout juste admis à l'école, puisqu'elle était obligatoire, et que nous ne pouvions y échapper ; aussi, nous ne parlions pas ou peu avec les autres enfants, seulement avec les enseignants et toujours en rapport avec le travail scolaire... Tout ce qui y était enseigné était décortiqué ; nous n'avions pas le droit de participer aux cours de Sciences Naturelles abordant le sujet de la sexualité....

L'humour, la musique, l'art, les médias étaient interdits, nos lectures étaient surveillées : je me souviens que ma mère avait fait un scandale au Collège parce que la professeur de français nous avait demandé de lire « *Le Grand Meaulnes* » d'Alain Fournier... J'ai dû le lire en cachette, sous mes couvertures, éclairée à la lampe torche ; mais le franchissement de cet interdit m'a ouvert les portes vers la culture : j'ai ainsi lu plusieurs livres « interdits »... Mes seules lectures autorisées étaient bien entendu la Bible, que nous étudions quotidiennement, les livres traitant de la shoah, de conversions et... le dictionnaire... Je ne suis jamais allée à aucune fête de fin d'année à l'école, pas plus qu'aux anniversaires, fêtes de village ou autres...

Si l'école était pour nous, tous petits, un monde où le danger de se laisser tenter est partout, chez tous et dans tout, un monde qui fait très peur parce qu'en nous notre humanité parle mais que nous devons la combattre ; en grandissant, l'école devenait un monde de curiosités, un zoo humain à observer tout en ayant le sentiment d'être porteur du secret universel... secret qui nous était destiné concernant les 144000 élus de Dieu devant faire partie de son royaume céleste, le Peuple choisi par Dieu dont nous seuls faisons partis si nous atteignons la perfection christique en ce bas-monde... Même s'ils vouent une profonde et fidèle admiration au peuple juif, il n'est pas question que ce soit eux le Peuple Elu de Dieu pour ne pas avoir cru en l'arrivée du Messie au travers de Jésus... Quant à Israël et Jérusalem, il s'agit surtout du symbole du pays de Jacob et d'une Jérusalem céleste, celle qui doit arriver après le jugement dernier...

La menace de l'Apocalypse y est permanente, la venue de Jésus imminente : de notre vivant... On nous apprend à vivre dans un monde parallèle, qui détient LA vérité, le monde extérieur n'étant qu'abominations. On nous apprend à vivre dans la peur de soi qui pourrait trahir, consciemment ou non, la doctrine enseignée ; on nous apprend la peur de l'autre, à l'intérieur du groupe, mais aussi la peur de la famille d'origine à l'extérieur, et du monde en général...

L'école, étant sensée être vécue comme la première institution de socialisation de l'enfant, après la famille, est devenue (comme le dit Durkheim) son antithèse par son effet de désocialisation me concernant...

A mon époque, la doctrine de Johan Oscar Smith était froide et très sévère : Les garçons n'avaient pas le droit d'avoir les cheveux longs, la coupe était donc à la façon militaire. Les filles devaient avoir les cheveux longs mais, ayant une connotation de séduction, il fallait les attacher en tresses ou bien en chignon ; aucune mèche ne devait être coupée ou laissée libre.

Les vêtements devaient arriver à ras de cou, aucun décolleté n'était permis, même d'un bouton ; les manches devaient être suffisamment longues pour ne pas laisser entrevoir les aisselles ; les robes et jupes devaient arriver en-dessous des genoux. Les pantalons étaient absolument interdits et, à l'adolescence, les parents dispensaient les filles de sport afin qu'elles n'aient pas à mettre de survêtement ou de maillot de bains à la piscine. Le maquillage, les bijoux, et tout ce qui avait trait à la mode étaient bannis. Rien ne devait provoquer les garçons ou les hommes...

Paradoxalement, les enfants des dirigeants portaient des vêtements de marques de grands couturiers, achetés à Paris ; leurs filles se mettaient du fond de teint, s'éclaircissaient les cheveux et portaient de hauts talons. Bien que les garçons et les filles n'aient pas le droit de se regarder, de se côtoyer et de se parler, elles mêlaient leurs rires aux plaisanteries des garçons sans que cela n'interpelle quiconque, c'était normal. Alors que nous autres, de condition sociale inférieure et considérés comme « pauvre » intellectuellement, si nous étions pris sur le fait, particulièrement les filles, nous étions harcelés, par les frères et soeurs du mouvement pour nous repentir et nous convertir, mais aussi surveillés de très près. Nous en subissions forcément les revers ou par un

départ forcé dans une famille à l'étranger ou les coups, l'enfermement, la privation de nourriture, les moqueries et l'isolement au sein du groupe comme un virus à éviter...

Effets dévastateurs par la représentation de notre famille au sein du système des castes de l'Assemblée ; nous étions en bas de la pyramide.

A noter aussi, l'effet de stigmatisation identitaire par le jeu du vêtement.

Double privation socialo-identitaire : de soi à l'Assemblée et de soi à l'altérité. Encore une fois abnégation existentielle, lourde à portée ; la charge s'amoncelant sur mon dos de petite fille.

On nous disait que n'étions pas là pour réfléchir ; que raisonner était le début de la perte et qu'il nous fallait juste avoir la foi en la Parole de Dieu transmise par les frères anciens, que notre devoir était d'obéir, sans se poser de question ; simplement parce que c'est écrit... Aucun doute n'était permis quant à la Parole enseignée, ce qui aurait signifié une remise en cause de l'existence même de Dieu...

Prosélytisme fédérateur et dévastateur me concernant.

Le mouvement ne grossissait que de l'intérieur ; peu de personnes de l'extérieur entraient dans l'Assemblée ; les nouveaux arrivants étaient accueillis avec curiosité certes, et toujours avec chaleur et les bras ouverts ; mais dès leur conversion, ils étaient vite mis à l'épreuve de la souffrance : infériorisés, humiliés, infantilisés...

Ma mère, qui était handicapée physique à 80%, n'a eu que trois enfants et le fait, qu'elle ne puisse en avoir plus, jetait un discrédit sur sa condition de fidèle, alors que les autres femmes enchaînaient grossesse sur grossesse. J'ai connu le cas d'une femme en Allemagne qui mettait au monde son 18ème enfant alors que sa fille aînée accouchait de son 1er...

Une femme qui n'avait pas d'enfant dans l'année de son mariage ou qui marquait une pause trop longue entre les grossesses était vite suspecte et très vite on pouvait entendre les questions chuchotées d'oreilles à oreilles : «Pourquoi n'a-t-elle pas d'enfants ?», «Se refuserait-elle à son mari ?», «Prendrait-elle la pilule ?» ou bien, «le couple commettrait-il donc un péché ?».

Dans le groupe, il y avait une sorte de rivalité entre personnes et familles et beaucoup de non-dits ; il y avait une sorte de xénophobie interne avec l'astreinte par la compétition d'atteindre un état de pureté virginale... Le culte de la performance de celui qui atteindrait le plus rapidement les sommets de la perfection...

Nous devons toujours être en activité ; l'oisiveté étant la racine de tous les vices ; beaucoup de jeux étaient prohibés, comme certains jouets : les poupées Barbie, par exemple...

Dès le plus jeune âge, les tâches courantes de la maison étaient réservées aux filles et nos activités manuelles étaient la couture, la broderie, le tricot de layettes pour les nombreuses naissances... Les jeunes filles n'étaient pas poussées à faire des études ; nous étions formées à devenir des épouses soumises et corvéables, des mères exemplaires d'abnégation de soi et j'insiste sur le choix de ce terme... *d'abnégation de soi*. C'était un heureux événement si les premiers nés étaient des filles, car en grandissant elles pouvaient participer à toutes les tâches ménagères et s'occuper des plus petits.

Pendant les vacances, les échanges d'enfants se faisaient dans les familles : les filles devenaient filles au pair dans les familles à l'étranger et les garçons, travailleurs dans le bâtiment, là où se construisait une nouvelle salle ou sur le complexe de Brunstad qui s'agrandissait...

Dans une des familles où j'ai travaillé en Suisse, j'ai été soumise, entre autre, à nettoyer le sol d'une cuisine et d'un salon en grattant avec mes ongles tous les reliefs de 150m² de carrelage, à quatre pattes, toute une journée, tout en subissant des insultes de la part du couple qui m'hébergeait ; il y avait chez eux une certaine jouissance à dominer et voir souffrir l'autre.

Nous étions conditionnés pour suivre les traces de Jésus qui, dans sa condition d'humain, avait souffert pour nous et nous avait laissé son modèle en n'ayant jamais commis de péché et dans la bouche duquel aucune fraude n'avait été trouvée ; si nous outrepassions les règles, ce qui arrivait tous les jours, et bien souvent inconsciemment, nous étions frappés (avec des tringles à rideaux métalliques, manches à balai ou trique de noisetier, les larges ceintures de cuir du père, des cuillères en bois et autres bâtons... sans parler des plaquages au mur ou au sol, des coups de poings et de pieds, des fortes claques sur le crâne...).

A l'adolescence, j'avais adopté une posture, pour me protéger, que j'ai appelé la Tortue (vous pouvez rajouter un «r» avant le «e» de tortue pour faire le lien) : je me recroquevillais pour protéger de mes membres, la nuque, les seins et la plante des pieds.

Nous étions humiliés verbalement : ma mère nous traitait souvent de «Sales filles d'arabe» parce que mon père avait la peau basanée ; elle nous disait «préférer les enfants de l'Assemblée» ou que «ses filles étaient les filles de l'Assemblée»...

Enfermement, interdiction de parler pendant des heures, privation de nourriture, parfois par manque d'argent, mais plus souvent par punition, sur 1 ou 2 jours ; j'en passe et des meilleures... Nous n'étions Rien, tout en étant éduqués comme faisant partie paradoxalement de l'«Elite», du Peuple choisi par Dieu qui serait sauvé à la fin des temps...

Il est facile d'en déduire les *effets dévastateurs au niveau de la santé* ; en ce qui me concerne : Ulcère à 10 ans, gastrite chronique, énurésie jusqu'à l'adolescence, tentatives de suicide par médicaments, problèmes articulaires et tendineux dus à un physique qui, selon les médecins, serait usé avant l'âge à cause de gestes répétitifs... et j'en passe...

La violence à l'égard des enfants et des adolescents était justifiée, à chaque fois, par des citations : « *Qui aime bien, châtie bien* » et des versets bibliques tels que « *Celui qui ménage son bâton hait son fils, mais celui qui l'aime cherche à le corriger* ». Et plus ils sont convaincus que c'est un acte d'amour, plus ils frappent avec arrogance...

C'est ainsi qu'ils légitiment le droit de violer l'intégrité physique et psychique de l'enfant et qu'ils se décupabilisent totalement de la souffrance qu'ils infligent...

A l'image de Jésus, il faut donc souffrir car c'est de cette souffrance, physique mais plus particulièrement psychique, que viendra la rédemption...

Peu avant mes quinze ans, mon père est parti et ne nous a plus donné de nouvelles. Ma mère a commencé à prendre des médicaments qui la faisaient dormir mais aussi aggravaient son agressivité. J'ai dû intervenir alors qu'elle s'appropriait à poignarder ma grande soeur de 18 ans, qui s'était coupée une mèche de cheveux. C'est à ce moment là que je me suis sentie investie d'une mission de protection maternelle vis-à-vis de mes soeurs, par nécessité. J'ai donc poussé ma soeur aînée à rejoindre mon père ; puis à son tour, elle est venue me chercher pour vivre avec eux, et là j'ai commencé à vivre... Mais ma mère est passée par le juge des enfants, les gendarmes sont venus me chercher et elle m'a envoyée chez les mennonites dans l'Ain où s'étaient passées quelques conférences d'été. Chez eux, on m'a fait vivre une expérience afin que je me crois sous l'emprise de Satan et, ainsi possédée, j'étais harcelée tous les jours, par le patriarche de ce foyer, pour m'obliger à me convertir. Cependant, ma mère jugeant que j'y avais trop de liberté (cheveux lâchés, port de pantalons) est venue me rechercher mais nos rapports se sont dégradés au point qu'elle m'abandonne, une fois, sur l'autoroute... que je fugue et sois menacée par une recherche d'Interpol (étant à 10km de la Suisse), et pour finir que j'attente à ma vie, avec les médicaments de ma mère et sous ses yeux. Quand les ambulanciers sont arrivés, j'étais dans le coma. Ils avaient besoin de son autorisation parentale pour me transporter à l'Hôpital le plus proche en passant par la Suisse. Elle a refusé en hurlant : "Elle a voulu crever, qu'elle crève !". C'est mon père qui, par téléphone, a donné cette autorisation...

L'équipe médicale a entendu mon appel au secours et s'est mise en relation avec le juge des enfants de Nancy et j'ai été prise en charge dans un foyer d'accueil de la DASS. Je présentais tellement bien que l'on m'a confondue avec une éducatrice : clin d'oeil sympathiquement paradoxal.

Et la dernière fois que je les ai rencontrés, c'est à l'enterrement du fils aîné du couple suisse... Nous avons tous deux vécus une petite idylle qui avait fait scandale et provoqué mon départ chez les mennonites près de Genève.

Ce jeune homme est mort à 21 ans dans un accident de voiture alors qu'il participait à la conférence d'été en France. De ce que l'on m'a raconté, les garçons, dont certains mineurs, avaient eu l'autorisation exceptionnelle d'aller à la piscine de la ville la plus proche. Ils avaient pour consigne d'être rentrés pour 18h30. En retard de 5 minutes, ce jeune homme n'aurait pu prendre un virage alors qu'il roulait beaucoup trop vite... Il a perdu la vie, alors qu'il était en âge, et donc en droit, de maîtriser sa vie et d'assumer un retard tout relatif... Il a perdu la vie, parce qu'il a eu peur... peur de la punition que son père, violent, pourrait lui infliger... à 21 ans...

18 mois après ma sortie de l'Assemblée, j'ai rencontré mon mari. Il s'est avéré être un personnage manipulateur, pervers et narcissique, qui m'a trompé, qui m'a violentée à plusieurs reprises et qui m'a obligée à avorter... J'étais fascinée par cette encyclopédie vivante : c'était un rhéteur et un manipulateur de qualité. Je le laissais parler et combler mon manque d'expression ; il rationalisait ma pensée par sa dialectique éclairée. Cela me rassurait et me permettait de rester avec lui. Il est devenu un tyran et exploiteur de ma supériorité financière : à ce moment-là, je gagnais plus que lui ; c'était, sans doute inconsciemment, un rapport de domination inversée, produisant une sorte d'équilibre des demandes.

Nous avons, malgré tout, eu quatre enfants, tous désirés pour ma part ; il en a profité pour développer sa ferveur à m'exploiter mais 23 ans après et suite à de multiples conflits, alors que j'ignorais encore l'existence d'une maîtresse, n'en pouvant plus de sa perversité envers moi, de ses reproches sur mon existence même dans ce monde, de ses dires à savoir que je n'avais pas ma place sur Terre, que je serais payée à la connerie, je serais milliardaire et j'en passe... j'ai fait une nouvelle tentative de suicide par médicaments, sur notre lieu de vacances dans le Sud. Mais réalisant que j'allais laisser mes enfants sans maman, j'ai appelé le SAMU et là, je me suis réveillée internée en hôpital psychiatrique.

J'avais une dizaine de livres dans ma valise, achetés chez Emmaüs, traitant des sectes, en vue d'écrire mon livre sur mon expérience : je me suis vue accusée par le psychiatre de vouloir emmener mes enfants en secte, suivant les dires de leur père...

Effets dévastateurs : incompréhension politico-administrative. J'ai vécu cette institution comme un emprisonnement et non pas comme un lieu d'entraide à la libération ; on m'a rendu victime des lobby-pharmaceutiques, personne ne m'écoutait : pour cette médecine là, j'étais malade et on m'a imposé un protocole de soins contre ma volonté...

Je tiens à préciser qu'aujourd'hui, je suis en passe de retrouver toute ma dignité puisque j'ai gagné mon procès contre cet hôpital, que je suis considérée comme avoir été en détention arbitraire et nous en sommes au stade juridique de la demande de dommages et intérêts.

Suite à cet épisode, j'ai retrouvé mon emploi en Lorraine et, la garde de mes enfants envers qui rien n'est encore gagné vis-à-vis de ma représentation de fonction de mère ; un des éléments clés, étant celui de la représentation faite par le père qui injecte sa haine en les manipulant...

En prenant le rôle d'une mère dévouée, qui est de même la reproduction de mon éducation passée, sans le savoir j'ai élevé mes fils comme des enfants rois, conséquence d'un sur-transfert de bienveillance et d'amour, si l'on peut dire, mais aussi de la soumission à la gente masculine depuis ma naissance. Ils ont su largement profiter de la situation et je trouve aujourd'hui, que mes enfants jeunes adultes se montrent assez indifférents vis-à-vis de moi... mais ce sont des êtres très équilibrés, souriants et pleins de vie ; ils reconnaissent avoir eu une éducation particulière, sans violence, faite de dialogues, de complicités et de confiance, qui leur a donné une grande ouverture d'esprit ; celle qui me fait penser qu'avec le recul nécessaire, ils sauront comprendre ma volonté d'avoir toujours fait en sorte, avec tout mon amour, qu'ils soient des êtres équilibrés et libres...

Effets dévastateurs : Tendance tant à l'agoraphobie qu'à la claustrophobie. De fait, là où j'habite, j'enlève toujours un maximum de portes, sauf celles des chambres et des lieux d'intimité mais je ne les ferme jamais lorsque j'y suis... De même, je n'ai jamais mis de rideaux aux fenêtres, non plus...

Pendant longtemps, j'ai été bien souvent incapable de sortir pour aller chercher une baguette à la boulangerie, par exemple...

A l'heure actuelle, j'ai toujours de grands besoins à me retrouver seule, dans la journée, pour me ressourcer et affronter le monde de façon plus sereine...

Pas plus tard que cet automne, mon père a prononcé le mot secte dans une discussion et j'en ai profité pour lui demander comment il avait rencontré les pentecôtistes. Il m'a répondu mais s'est alors emporté ; il a annulé sa venue à la fête prévue pour mes 50 ans et m'a mise dehors en disant souhaiter finir sa vie dans la paix, sans plus entendre parler de cette période de sa vie... Je ne l'ai pas revu depuis...

En fait, je peux dire que l'on vit avec tout cela toute sa vie, comme vous qui vous nourrissez aussi de votre propre passé... mais c'est là que l'on ressent le vol de notre enfance, de notre adolescence... sans parler de notre caractère qui a été forgé par ces gens et l'éducation qu'ils nous ont inculquée ; toute nouvelle rencontre, toute relation est basée sur la fraternité, ce qui peut amener de sérieuses déconvenues, ou de sérieux déboires.

Il y a parfois au tout début de notre prise de liberté une certaine « nostalgie », des doutes, car en découvrant le monde et en en comprenant ses rouages, des questions se posent sur notre choix... Mais, au final, la liberté n'a pas de prix et surpasse largement les désagréments de cette autre société de castes, qui n'est ni meilleure, ni pire, et dans laquelle, en ayant décrypté les codes, je baigne aujourd'hui avec vous tous et avec plaisir malgré tout... parce que *Je suis Moi...* et que *Je* me donne le droit d'exister et d'affirmer que *Je suis...*

Aux dernières nouvelles, on raconte aux adeptes que personne n'a jamais quitté l'Assemblée... et ceux qui ont essayé sont revenus... terrorisés, incapables de s'adapter à un monde étranger auquel ils ne sont pas préparés... Pour la jeunesse de l'Assemblée, ils sont l'exemple vivant de la parabole du Fils prodigue parti dans le monde mais revenu auprès des siens, repentant...

Il y a deux mois, j'ai lu sur un forum néerlandais qu'il y aurait aujourd'hui 150 à 200 adeptes, chez les Frères Norvégiens aux Pays Bas, prêts à en sortir mais qu'ils n'en ont pas le courage...

Je tiens à remercier Yves Toni qui m'a demandé d'intervenir à sa place pensant que mon témoignage était plus important que le sien. C'est un homme qui s'est battu des années, sans succès, pour revoir ses enfants, maintenant majeurs... et qui, aujourd'hui, reçoit régulièrement des messages de personnes de l'Assemblée en détresse ou perdus...

Je ne peux rien faire pour eux, pour tous ces gens et tous ces enfants, si ce n'est raconter ce que j'ai vécu et ce que certains vivent encore... J'ose espérer que vous pourrez quelque chose pour eux mais je doute, en pensant aux propos tenus, il y a peu, par la présidente de l'association française des magistrats de la jeunesse et de la famille, Marie-Pierre Hourcade, que « éduquer ses enfants selon des principes religieux, considérés par certains comme radicaux, n'est pas interdit en France »...

Pour moi, la pratique religieuse rigoriste tolérée sur l'enfant suppose que l'être humain n'est pas considéré, à part entière, dès sa naissance... C'est un abus de pouvoir qui le prive de sa liberté de penser, de sa liberté d'Être simplement... C'est ce que je tiens à dénoncer...

Il me semble important de vous préciser que je ne me sens pas « victime » de ma vie... Ma vie est telle qu'elle est ; je suis née dans ce milieu qui a été ma « normalité » pendant toute mon enfance et j'ai intégré un autre monde qui a, lui aussi, sa propre « normalité » dans laquelle la victimisation peut être nourrie...

Aussi, pour préserver au mieux ma liberté et mon équilibre personnel, j'ai appris à accepter ces événements comme des expériences, à en atténuer l'impact sur ma vie en ne les regardant pas sous l'angle de la victimisation mais en choisissant d'axer mon point de vue sur l'enrichissement de l'être ; c'est sans doute ce qui m'a aidée dans ma construction et qui fait que j'assume, aujourd'hui, pleinement mes différences, mon « originalité ».

J'ai écrit un recueil de poésies, auto-édité, dans lequel il y a, bien que ce ne soit pas le sujet, quelques informations sur mon vécu en secte et particulièrement *Le Bac à lauréats* et *La tortue*, dont je vous ai parlée tout à l'heure...

Le prosélytisme de la secte Aum Shinrikyo sur Internet.

Alexey A. Voat, Maître de conférence au Département de Théologie de l'Université Orthodoxe des Humanités à Saint Tikhon, doctorant en Philosophie

Bonne après-midi, chers participants de la conférence !

Je voudrais inviter les participants présents à porter leur attention sur un panorama d'importantes technologies modernes de publicité et de recrutement qu'Aum Shinrikyo, une secte pseudo-bouddhiste destructive et terroriste, utilise activement sur le réseau russe d'Internet (diapositive 1).

Les technologies modernes de publicité et recrutement par Internet ont créé un nouveau produit spécial, à savoir, un système complexe de signes qui affectent un homme par presque tous ses principaux canaux de perception. Nombre de sectes destructives se sont mises à utiliser cet outil, activement et avec succès pour recruter, parmi lesquelles Aum Shinrikyo.

Les techniques de publicité et de recrutement que les sectes destructives utilisent comme canaux de transmission sur internet peuvent être directes ou cachées (diapositive 2).

Aum Shinrikyo utilise avec succès les techniques directes suivantes (diapositive 3):

- le site web de cette secte destructive (la diapositive montre le principal site de la secte) (diapositive 4)
- le canal vidéo de la secte (diapositive 5)
- une diffusion en ligne des meetings (qui permet une participation en temps réel aux réunions de prière de la secte destructive) (diapositive 6)
- un bandeau publicitaire (diapositive 7)
- des vidéos de recrutement (diapositive 8), (je voudrais porter à votre attention une de ces vidéos de recrutement .VIDEO)
- un spam (courrier posté et parlé à la fois (par serveurs e-mail et réseaux sociaux principalement). Le spamming est basé sur une segmentation orientée vers le client (diapositive 9)
- des séminaires en ligne de la secte, ses cours et ses rencontres de prières (diapositive 10)
- le recrutement par adresse IP téléphonie (principalement par Skype et ooVoo) (diapositive 11)
- Les techniques cachées de publicité et de recrutement que la secte emploie activement pour recruter de nouveaux membres sont les suivantes (diapositive 12) :
- publicité contextuelle (diapositive 13)
- d'autres sites de recrutement anonymes et cachés (qui n'indiquent pas expressément qu'ils appartiennent à la secte, mais dont toutes les activités ont pour but de recruter de nouveaux membres et de lever des fonds pour elle : deux sites masqués de la secte Aum Shinrikyo sont présentée dans les deux diapositives suivantes (diapositives 14 et 15)

Une autre plateforme, utilisée activement par la secte Aum Shinrikyo pour le recrutement par l'Internet russe, sont les réseaux sociaux donnant une identification sociale et de groupe, principalement les groupes sociaux appelés VK¹⁵ et Facebook. La secte utilise ici les techniques suivantes (diapositive 16) :

¹⁵ VK (appelé à l'origine VKontakte, ВКОНТАКТЕ en russe, littéralement "être en contact") est le plus grand réseau social en Europe.

- création des groupes sectaires et de récits truqués pour recruter davantage dans cette organisation terroriste (diapositive 17)
- publicité directe et invitations à divers événements de recrutement (cette diapositive donne un exemple d'invitation pour des conférences gratuites de recrutement dans la secte (diapositive 18)
- le spamming (la diapositive montre un exemple d'invitation à des conférences de recrutement) (diapositive 19)
- marketing viral selon différentes formules (utilisant des contenus audio et vidéo frappant (diapositive 20)
- recrutement par des groupes venant de domaines proches (une personne par exemple peut être recrutée par la secte au travers d'un groupe masqué en bouddhiste) (diapositive 21)
- le blogging (transformation de l'opinion publique en utilisant des articles biaisés et des commentaires sur des blogs écrits par de nombreux adeptes actifs. Résultat, le public ciblé reçoit des informations délibérément fausses. La création de blogs thématiques sur les réseaux sociaux, le fait de poster des commentaires dans les blogs des autres utilisateurs et des vidéos amateurs sur YouTube et autres services d'hébergement vidéo, sont parmi les méthodes les plus répandues (diapositive 22).

Je voudrais aussi porter une attention particulière, dans mon rapport, au recrutement et à l'endoctrinement que réalise Aum Shinrikyo sur Vkontakte, le réseau social le plus populaire en Russie. Son procédé suit les étapes suivantes (diapositives 23, 24) :

Première étape (diapositive 25), un robot à e-mail envoie le mot « hello » d'un compte de recrutement à une victime potentielle. Si la victime répond au message, la correspondance va être transmise à un adepte réel de l'organisation qui poursuivra désormais la communication avec les victimes potentielles. Le langage de la secte utilise le mot « bhakti » ou « se donner soi-même et donner son temps pour propager la doctrine de la secte » pour recruter ; une alternative possible à cette étape initiale de recrutement est d'inviter les victimes potentielles à rejoindre un des groupes de la secte par spam et marketing viral qui diffusent des vidéos publicitaires pour le recrutement.

Deuxième étape (diapositive 26), les victimes potentielles sont invitées à suivre un cours de conférences gratuites sur le Bouddhisme sur un des sites déguisés de la secte. Les adeptes potentiels regardent attentivement une instruction en vidéo sur de tels sites web.

A la troisième étape (diapositive 27), les victimes accepteront en moins de dix jours de suivre gratuitement en ligne des séminaires vidéos de recrutement et des conférences de la secte. Une conférence dure une heure. Les séminaires et des conférences se font à 20 h, heure de Moscou. Ainsi en dix jours, les participants sont endoctrinés graduellement dans les préceptes de l'organisation.

A la quatrième étape (diapositive 28), des études supplémentaires de conférences sont proposées aux victimes, cette fois payantes par un don de \$2 via un moyen électronique de paiement tel que Webmoney ou Qiwi.

A la cinquième étape (diapositive 29), les victimes étudient des cours vidéo sur Shoko Asahara, le gourou d'Aum Shinrikyo et continuent à être endoctriné(e)s dans la secte.

A la sixième étape (diapositive 30), les chargés de cours qui supervisent les victimes collectent de l'information personnelle sur les nouveaux adeptes et leurs contacts ; ils commencent à communiquer personnellement avec eux sur une base quotidienne via VoIP (service vocal gratuit sur IP, comme Skype ou autre). De plus, chaque superviseur traite un certain nombre d'élèves.

A la septième étape (diapositive 31), les nouveaux membres de l'organisation commencent à effectuer des pratiques religieuses de la secte, comme faire un sacrifice pour le gourou, des asanas (postures yoga), du qigong, l'adoration du soir, l'adoration du gourou le dimanche, et tout cela en ligne via VoIP. Dans le même temps, les victimes étudient en détail

les écrits de la secte, les textes de Shoko Asahara, et donnent de l'argent à l'organisation via les systèmes de paiement électroniques. A cette étape, les dons se montent à environ \$150 par mois.

A la huitième étape (diapositive 32), après environ deux mois d'endoctrinement, le nouvel adepte de cette organisation terroriste se voit proposer la pratique du bhakti. Cela signifie recruter de nouveaux membres de la secte par spamming et en communiquant sur les réseaux sociaux avec des victimes potentielles.

A la neuvième étape (diapositive 33), quatre mois après le premier cours, les nouveaux membres de la secte sont invitées à un atelier restreint dans un des QG de l'organisation terroriste. Cet atelier coûte \$500.

A la dixième étape (diapositive 34), après 6 à 8 mois, les adeptes sont invités à assister à des événements de la secte terroriste à l'étranger, ce qui leur coûte environ 1000 à 1500 dollars. On peut aussi leur proposer de donner des cours de recrutement en ligne ou de devenir un instructeur en arsanas et qigong via VoIP .

De cette façon (diapositive 35), nous voyons comment Aum Shinrikyo, une secte pseudo bouddhiste destructive et terroriste, utilise activement les technologies modernes sur Internet pour recruter de nouveaux adeptes à leur organisation, pour leur changer et détruire les idées, concepts et croyances qui lui sont indésirables, - cela à l'aide des technologies électroniques modernes - ; ainsi, elle leur inculque et solidifie des manières de voir, des attitudes et des idées désirables pour elle ; dans le même temps, pour son fonctionnement, l'organisation terroriste lève activement des fonds.

Je vous remercie pour votre attention.



01

02



03

04



05

06



07



08



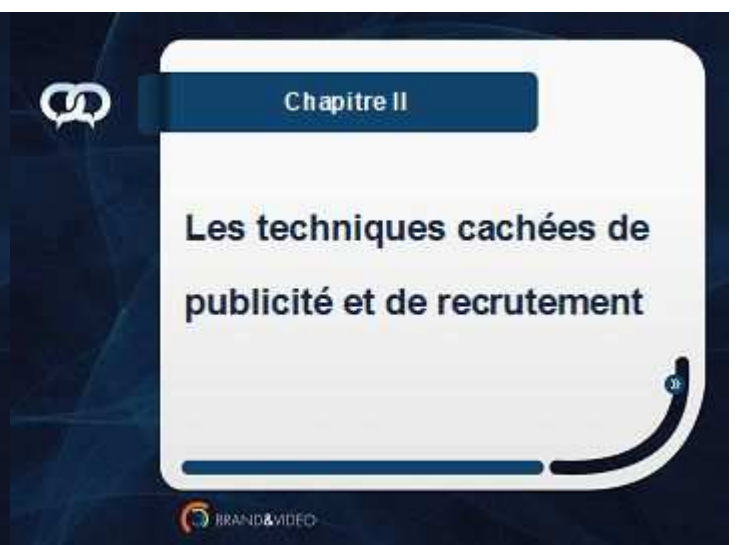
09



10



11



12



19



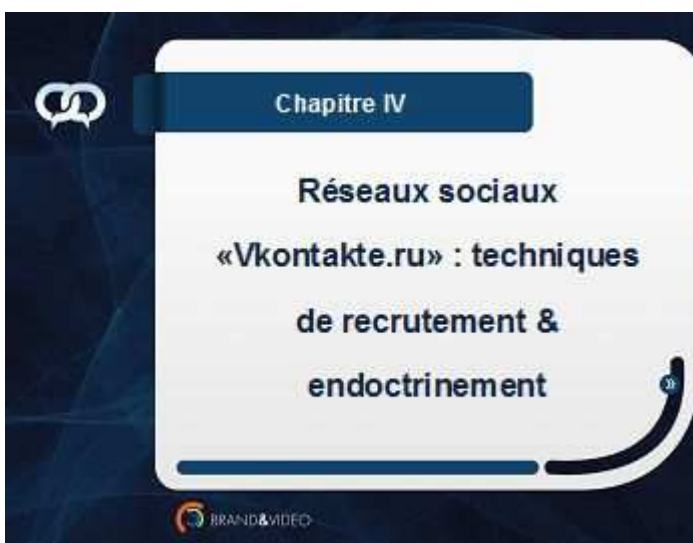
20



21



22



23



24



25



26



27



28



29



30



31



32



33



34



35



36

Les Faux Dieux, et comment s'en débarrasser

Dr Franceline James, Psychiatre psychothérapeute FMH, Médecin responsable de la consultation, Consultation pour victimes de dérives sectaires, Association Genevoise pour l'Ethnopsychiatrie

Preliminaires.

Qui sommes-nous ?

Nous sommes un groupe de co-thérapeutes, qui nous occupons de victimes de dérives sectaires dans le cadre de l'Association Genevoise pour l'Ethnopsychiatrie. Notre première consultation, destinée aux patients migrants que leurs thérapeutes n'ont pas réussi à soulager avec les moyens habituels ici, fonctionne depuis 1990.

En 2006, l'AGE a ouvert une seconde consultation, destinée aux victimes de dérives sectaires. Celle-ci fonctionne selon les mêmes principes théoriques et cliniques que la consultation d'ethnopsychiatrie.

Notre groupe est indépendant. Les co-thérapeutes y travaillent de manière bénévole. Nous ne sommes rattachés à aucun groupe, parti, mouvement, institution, ni religieux, ni politique, ni autre.

Ethnopsychiatrie et dérives sectaires.

Les personnes qui se retrouvent sous emprise ont été accrochées par une interaction spécifique, qui avait permis au gourou de s'infiltrer à l'intérieur de la tête de l'autre. Cette théorie de l'effraction est du même ordre que celle des sociétés traditionnelles, où l'on considère qu'une entité extérieure peut envahir l'intérieur d'un individu. Face à une telle victime d'effraction, le guérisseur traditionnel cherche à identifier l'envahisseur, et à comprendre ce qu'il réclame afin d'obtenir qu'il s'en aille. Quand nous recevons un patient migrant, en ethnopsychiatrie, nous nous référons à ces « théories traditionnelles » pour l'aider à guérir.

Cette théorie de l'effraction rejoint sur bien des points l'approche psychologique occidentale des traumatismes. La méthodologie ethnopsychiatrique est de ce fait un outil de choix pour aborder la problématique des personnes qui souffrent des conséquences d'une effraction psychique suite à leur passage dans une secte.

Les faux dieux : état des lieux.

Doutes.

Les personnes sorties d'un groupe sectaire que nous recevons disent toutes, lors de la première rencontre :

- « Je ne sais plus ce que je crois »*
- « Je ne sais plus ce que je peux croire »*
- « Je ne sais plus ce que je pense »*
- « Je ne sais plus ce qui est vrai ou faux ».*

Toutes, elles manifestent un doute profond dans leurs rapports avec la réalité. C'est ce qui fait souvent poser chez elles un diagnostic de psychose.

Elles sont donc ébranlées dans le fondement même de ce qui permet à quelqu'un de penser et d'agir.

Comment un tel résultat a-t-il été produit par un passage dans un groupe sectaire ?

Constat.

Faisons d'abord un constat : on ne peut pas ne pas croire.

Croire est le mécanisme psychique humain premier, qui conditionne la possibilité de penser.

Le « Je pense, donc je suis » de Descartes est en fait précédé dans la construction psychique par « Je crois, donc je peux penser ».

Dans le fonctionnement psychique normal, les deux niveaux sont étroitement imbriqués, au point d'être indistincts pour le sujet. On oublie ainsi naturellement sur quelles assises de croyance repose l'évidence de notre capacité de penser.

Croire.

Mais de quelle croyance s'agit-il ?

Au tout début de la vie, le nourrisson doit d'abord s'assurer qu'il peut croire que la réalité existe : la sienne, celle de sa mère.

C'est cette certitude qui conditionne tout le fonctionnement mental. Mais il s'agit déjà d'une construction interactive entre le bébé et sa mère, à partir de ce qui est premier : les sensations liées au fonctionnement corporel du bébé.

Le nourrisson acquiert la certitude que la réalité est vraie à partir de ses sensations corporelles, quand elles sont validées par les mots de sa mère qui lui dit avec empathie : « Tu as froid, tu as faim, tu as peur... ».

Au tout début de la vie, nous nous trouvons donc totalement dépendants de cet étayage : c'est l'autre, la mère, qui en nommant ce que je ressens va le valider. Elle me permet ainsi de sortir du chaos.

Dès lors, je peux croire que la réalité existe, et commencer à penser.

Le gourou n'est pas un père, mais une mère !

.Or à notre étonnement, et contrairement à l'image qu'on s'en fait souvent, nous avons découvert que le pouvoir d'un gourou n'est pas celui d'un père idéalisé ou abusif, qui contraindrait l'adepte à adopter sa vision du monde.

On n'adopte pas les pensées d'un gourou en renonçant aux siennes – d'où l'inutilité d'essayer de montrer à un adepte à quelles pensées simplifiées ou folles il s'est mis à croire.

Beaucoup plus subtilement, c'est le fondement même de la capacité de penser qu'a investi le gourou, établissant un pouvoir exorbitant sur le fonctionnement mental de la victime. Il peut dès lors « faire croire » à sa théorie sur le monde, et y entraîne l'adepte devenu incapable de penser par lui-même.

Comment s'y est-il pris ?

Infiltration.

Le gourou s'est précisément infiltré à l'articulation entre croyance et pensée qui conditionne la possibilité de penser d'un individu.

La mère avait permis au nourrisson de sortir du chaos de ses sensations premières en les validant avec ses propres mots. Elle avait aussi agi pour apaiser le nourrisson, en calmant sa faim, en le changeant, en apaisant son inquiétude...

Le gourou, lui, va re-crée le chaos, et occuper abusivement la place de celui qui sait ce que l'autre éprouve.

Re-cr  er le chaos : au moyen de proc  dures perverses violentes, qui provoquent perplexit   et sid  ration de la pens  e. Douleur physique, destruction des rep  res par induction d'une confusion permanente entre le bon et le mauvais, le jour et la nuit, les r  gles et leurs contre-ordres, privation des appuis ant  rieurs de la personne par rupture impos  e des liens d'appartenance, alternance d'humiliations et de gratifications narcissiques, sont autant de moyens de priver quelqu'un de ses appuis de pens  e.

Le gourou a ainsi re-cr     chez l'adepte le chaos originnaire o   le nourrisson d  pendait totalement de sa m  re pour ne pas devenir fou. Il peut d  s lors exercer son emprise en modelant la croyance et la pens  e de l'adepte.

« Je te dis ce que tu sens (tu es f  ch  , tu as peur, etc.) »

« C'est moi qui d  tiens la cl   de tes   prouv  s chaotiques, je suis donc le passage oblig   entre toi et le monde ».

Daniel a   t   accro  h   par un paradoxe : quand il avait 18 ans, son p  re avait fait un grave infarctus, dont Daniel s'  tait senti tr  s coupable en raison des conflits qui l'opposaient    son p  re.

Mais le gourou affirme qu'il avait en fait   t   abus   dans l'enfance. Daniel est saisi, sa pens  e paralys  e.

Voil   comment un adulte en bonne sant   mentale se retrouve soumis    l'emprise d'un autre, en ayant radicalement perdu la capacit   de penser par lui-m  me.

Face aux personnes que nous rencontrons dans un tel   tat, quelles sont nos moyens th  rapeutiques ?

Les faux dieux : comment s'en d  barrasser ?

Notre pratique th  rapeutique.

Notre tentative consiste    rep  rer les failles dans lesquelles s'  st infiltr   le gourou, dans cette position maternelle abusive o   il avait tromp   l'adepte et fait effraction dans son fonctionnement psychique. Nous nous appliquons    identifier son r  le exact, afin d'annuler son emprise.

Concr  tement, s'agit de rep  rer avec la victime non pas d'abord la vision du monde du gourou mais, en amont, les m  canismes pr  cis utilis  s par lui pour d  truire chez l'adepte sa croyance de base dans la r  alit  .

Nous questionnons :

« Comment se passait une s  ance de massage ?

R  ponse :

--- Tout   tait m  lang  , les masseurs et les mass  s, les enseignants et les   l  ves ... on ne savait plus qui faisait quoi. C'  tait hallucinant, totalement impossible de comprendre ».

Question :

« Quelles sensations   prouviez-vous ?

R  ponse :

--- Je ne le savais plus. Je n'avais plus qu'une   norme boule dans le ventre. C'est lui qui disait : Je sais ce que tu ressens. »

Question :

« Dans quelles positions respectives   tiez-vous ?

R  ponse :

--- Lui debout, habill  , enfon  ant ses doigts dans mon ventre. Moi couch  , en slip, essayant de garder la face car il y avait toujours des t  moins, tous debout autour de moi ».

Etc.

Nos outils : contre-transfert et fonctionnement groupal

Nous travaillons en groupe de co-thérapeutes avec une personne (ou un couple) donnée.

Ce sont nos réactions contre-transférentielles qui nous orientent : les uns et les autres, nous ressentons la rage, l'impuissance, l'humiliation, le besoin éperdu de reconnaissance qui avaient envahi la victime.

Nous occupons alors nous-mêmes une position de mère qui nomme, en mettant des mots sur ce que nous ressentons. Nous situons les paradoxes fous que nous transmet la victime : « *Tu seras libre lorsque tu te soumettras* ». Nous identifions la pensée sur la victime que le gourou lui avait infiltrée par effraction : « *Je me sens plein de honte / incapable / je ne vauds rien* ».

C'est le groupe qui sert à chacun d'étayage : « *Je me sens totalement confus, là. Je ne sais plus que penser. Et vous ?* ».

C'est aussi le groupe qui sert de garde-fou face au risque de devenir nous-mêmes gourous d'une pensée unique, en favorisant les discussions contradictoires : « *Je ne suis pas d'accord avec ce que tu viens de dire !* ».

Nous suivons avec attention l'état de nos sensations corporelles et interrogeons la personne que nous recevons sur les siennes, afin d'empêcher la reproduction des confusions qui avaient été induites : « *Je sens mes jambes paralysées. J'ai de la peine à respirer. Etc.* ».

Nous nous étayons sur notre contre-transfert pour décoder ce que le patient nous transmet de son expérience, là où elle avait été destructrice

Les parents de Marc étaient entrés dans un mouvement sectaire quand il avait 14 ans, suite à un deuil. Il se présente sur un mode détaché de toute émotion.

Après notre deuxième séance, une des co-thérapeutes va très mal : elle est envahie par un doute massif sur ses compétences professionnelles, et par la honte face au reste du groupe. Nous pouvons relier son sentiment au matériel désaffectivé présenté par Marc la dernière fois. Le doute sur ses compétences et la honte ressentis par la co-thérapeutes appartiennent en fait à l'histoire de Marc.

Au fur et à mesure, nous recherchons avec la victime les associations avec son histoire antérieure : « *Quand aviez-vous déjà éprouvé une telle paralysie ?* », et reconstituons les liens avec des épisodes de son passé, sur lesquels le gourou avait basé son effraction.

Entre les membres du groupe, l'interaction permanente nous contraint à rester ancrés dans des positions de désintrication : « **Nous** croyons à ce que **vous** ressentez. **Nous** nommons ce que **nous** ressentons ».

Nous rendons ainsi à César ce qui est au gourou, ce qui permet à la personne que nous recevons de retrouver ce qui lui appartient.

C'est cette personne qui est, bien sûr, notre fil conducteur. C'est elle qui nous indique si nos hypothèses lui parlent ou non, si notre étayage est productif ou non, etc.

En retrouvant sa propre capacité de penser, la victime récupère aussi son estime de soi, qui avait été dramatiquement mise à mal par les procédures sectaires.

Nous pensons avoir ainsi co-construit du psychisme, chez la personne que nous recevons, et chez chacun d'entre nous.

Nous avons remis de la vie et de la créativité là où une volonté destructrice avait voulu occuper la place.

Confusion concertée et volontaire entre secte et religion

Jean-Pierre JOUGLA, UNADFI

Le terme de religion est lié à la notion de sacré. Sa signification a varié dans le temps.

La conception de la religion, telle qu'elle est entendue de nos jours remonte à la fin du deuxième siècle.

Lactance donne alors pour origine au terme de religion le mot **ligere**, relier, rattacher. La religion étant alors ce qui relie et rattache à Dieu.

Saint-Augustin ajoute à cette notion d'attachement celle de choix en donnant comme origine au terme religion le verbe **eligere**, choisir.

C'est à cette origine du terme, apparue avec le christianisme que les sectes veulent rattacher leurs activités.

Si l'on se réfère à ce que les ex adeptes rapportent de la réalité de l'activité interne de leur ancien groupe d'adhésion, on est loin de cette dimension de choix et d'attachement à un dieu.

On reste également éloigné de la conception grecque de la religion qui avait pour objectif au travers la célébration du culte de maintenir la concorde avec les dieux.

Ce n'est manifestement pas la préoccupation des groupes que l'on qualifie aujourd'hui de sectes.

Revient souvent dans le témoignage d'anciens adeptes l'idée qu'un des éléments déclenchant de leur désenchantement sectaire a résidé dans la prise de conscience, accompagnée d'effarement, que l'idée de dieu avait disparue totalement de leur vie au sein du groupe.

Pire même, la prise de conscience que leur attachement à dieu avait été remplacé par l'attachement à la personne de leur gourou devenu leur raison de vivre, leur modèle d'identification, l'objet d'idolâtrie.

On est alors très proche de ce que d'anciens auteurs latins comme Cicéron qualifiaient de superstition opposée à la religion.

Pour Cicéron le superstitieux accomplit le rite sans en connaître le sens alors que le religieux comprend le sens du rite.

Le formalisme prend dans la religion romaine une dimension essentielle.

Pour Cicéron l'origine du mot religion vient de **relego/relegere** c'est-à-dire **relire, repasser par la pensée**. Relire le rite pour l'exécuter fidèlement.

Le religieux latin accomplissait les rites en connaissant leur sens. Pour Cicéron le religieux renvoie à une démarche philosophique alors que le superstitieux n'est qu'un asservissement cultuel.

Cette étymologie **relegere**, relire, plutôt que **ligere**, rattacher, permet mieux de comprendre en quoi les sectes contemporaines ne sont pas religieuses : elles ne rattachent pas à une transcendance, et surtout elles ne savent pas relire le rite et sont donc, à bien y regarder, dans la superstition ce qui permet mieux de comprendre le fanatisme et l'extrémisme de leurs positions.

Parallèlement il faut faire un autre constat : l'observation des sectes contemporaines, dans leur diversité, permet de se rendre compte que nombre d'entre elles, bien au-delà de la majorité, ne revendiquent d'ailleurs pas la dimension religieuse et qu'elles exercent leurs activités dans des domaines aussi éloignés du religieux que peuvent l'être l'épanouissement personnel, la santé, l'entrepreneuriat, l'éducation, l'écologie, etc.

Pourquoi donc vouloir à tout prix confondre secte et religion comme nous le voyons faire non seulement par les « syndicats de sectes » mais aussi par certains sociologues emboîtant le pas à une partie du public ?

Il faut qu'il y ait un intérêt, au-delà de celui habituellement retenu d'une recherche de respectabilité et d'un souci d'interdire toute analyse critique de la doctrine véhiculée, qui trouve son origine dans un respect mal compris de la liberté de croyance.

Et je vois cet intérêt, à ramener la secte au religieux, dans l'effort persistant à soumettre la sphère du « temporel » à celle du « spirituel ».

Sous cet éclairage on peut alors comprendre que le religieux dont il est question n'est plus celui de la relecture du rite, ni celui de l'attachement à un dieu, mais de l'exercice du pouvoir, de la prise de pouvoir au sens politique.

Le spirituel sectaire en prétendant être assimilable au religieux veut soumettre le temporel.

Même si au 17^e et XVIII^e siècle la philosophie des lumières dépouille la religion de ses contenus non justifiables rationnellement, insistant ainsi sur la séparation du temporel et du spirituel, et si au XIX^e siècle les analyses de Marx, de Nietzsche et de Freud présente la religion comme une aliénation, la mort annoncée de Dieu et la libération des hommes tardant à venir, des sociologues comme Max Weber, et Ernst Troeltsch, pères fondateurs de la sociologie, introduisent la notion de « désenchantement du monde » et l'idée que la religion ne structure plus la société. Pourtant leurs théories, qui sont antérieures aux totalitarismes du XX^e siècle, servent de socle aux analyses des sociologues des religions lesquels ont naïvement assimilés les sectes à des « nouveaux mouvements religieux ». Idée fausse mais qui a la vie dure.

Notre travail de terrain nous permet de comprendre que les superstitions sectaires ont plus affaire avec les totalitarismes qu'avec les religions !

Culte de la personnalité envers le gourou, soumission à ses interprétations délirantes du réel, abandon de l'esprit critique, diabolisation de la société : voilà le quotidien du monde sectaire qui construit une relation de pouvoir - soumission non seulement entre adeptes mais aussi comme modèle sociétal à dupliquer dans le monde profane.

Et c'est bien là l'ancien modèle de soumission du temporel, du politique, au spirituel, notion floue qui va de la forme archaïque du religieux que constitue le radicalisme fanatique au paradigme new âge en passant par les formes modernes de gouvernances dans l'entreprise.

Amener chacun d'entre nous à commettre la même confusion, c'est nous amener à accepter cette régression philosophique qui fera perdre au politique l'indépendance qu'il a su conquérir pour libérer la personne et en faire un citoyen.

Faire oublier que la secte est avant tout un processus d'emprise et faire oublier la pathologie du gourou.

C'est là que réside la volonté de confusion concertée entre la notion de secte contemporaine et celle de religion.

Cette confusion peut reposer sur une simple méconnaissance. Mais cette confusion repose surtout sur une démarche volontaire et consciente pour créer une confusion et interdire toute réflexion.

Dénonçons sans répit cette confusion dangereuse pour la démocratie !

Le fondamentalisme (Résumé)

Anne Edelstam, FRI, Suède

Le terme «fondamentaliste», alors qu'il est, depuis une bonne dizaine d'années, surtout utilisé par les média pour désigner des islamistes terroristes, était à l'origine utilisé pour désigner des groupes de chrétiens très traditionalistes aux Etats Unis. Les fondamentalistes islamistes

adhèrent à une perception de l'Islam extrémiste tout en mêlant leur conception de la religion, avec des traditions tribales et la politique. Afin d'atteindre leurs buts, ils n'hésitent pas à utiliser la violence. Ils s'opposent à la démocratie, aux Droits de l'Homme et à la vie moderne tout en faisant usage de toutes les dernières avancées techniques.

En Egypte, le fondamentalisme a démarré en 1928 avec le mouvement des Frères Musulmans (FM), créé par Hassan el Bannah (1906-49) qui voulait donner au pays une « identité Islamique ». Le parti a prit de l'ampleur et en 1949 comptait des millions d'adhérents, divisés en deux milles cellules. Ils opéraient dans des écoles, des syndicats et dans différentes organisations caritatives. Leur idéologie peut être résumée en quatre points :

1) De faire partie de leur organisation est un devoir pour tous les Musulmans. Les adhérents appartiennent entièrement au parti et doivent y contribuer avec leur argent, leur temps et même leur vie.

2) Le secret est une des devises essentielles du mouvement malgré qu'il ne s'est pas constitué par persécution ou par mesure de sécurité. Le mouvement a plusieurs « cellules endormies » prêtes à « se réveiller » à tout moment. Les Frères Musulmans sont appelés à « faire mine de stupidité face aux ennemis comme aux alliés afin d'ainsi pouvoir détecter leurs intentions tout en feignant l'ignorance. Le mouvement doit implanter les siens au milieu de leurs rangs ennemis. »

3) De prétendre à quelque chose afin d'atteindre un but ultérieur fait aussi partie de leur stratégie. Faisant des promesses qu'ils ne vont jamais tenir et de s'engager dans une voie qu'ils ne vont pas mener à terme. Un exemple illustrant ceci est l'accord du Fairmont Hôtel conclu juste avant les élections en 2012 entre l'encore relativement inconnu Mohammed Morsi et Ahmed Shawfiq. Morsi et ses officiels FM avaient alors « promis » aux libéraux et aux révolutionnaires la liberté d'action s'ils soutenaient celui-ci à la Présidentielle. Seulement une fois au pouvoir, les FM n'ont pas tenus leurs promesses. De prétendre est acceptable tant que les mensonges et les duperies vont dans le sens du parti.

4) L'utilisation de la violence et de la force est autorisée selon la littérature du mouvement. La terreur est une tactique encouragée afin de faire tomber un régime. L'entraînement aux armes fait partie de l'organisation.

En 1954, après un attentat à sa vie, le président Nasser a banni le mouvement du pays. Plusieurs furent mis en prison, torturés ou tués. Il s'en est suivi un déclin de nombres d'adhérents. Mais en 1970, le prochain Président, Anwar el Sadat, craignant plus les nationalistes que les Islamistes, les ont amnistiés. Le mouvement el Jamaa el Islameyya prend forme. En 1981, Sadat fut assassiné par les fondamentalistes qu'il avait relâchés de prison. Puis, sous Mubarak, l'exil de travailleurs égyptiens envers l'Arabie Saoudite – commencée sous Sadat – a continué ainsi que l'influence de leur religion Wahhabiste sectaire et très conservateur. Les fondamentalistes furent aussi inspirés par l'extrémiste intellectuel égyptien Sayyed Qutb (1906-66). Khaled el-Berry en était un fervent adhérent, depuis récalcitrant, qui décrit la manipulation mentale dans son excellent livre « La Terre est plus belle que le Paradis ».

En Egypte, après plus d'un an d'expérience des Frères Musulmans au pouvoir, la population a pris les rues et – aidée par l'armée – a expulsée ces derniers du gouvernement. Ce peuple est conservateur, très religieux et ne veut pas se voir imposer une façon de voir la vie qui n'est pas la leur. Ils ont vécu un gouvernement sectaire et ont eu le courage de le refouler.

Résumé d'un extrait d'un chapitre du livre de Anne Edelstam "Three Ladies in Cairo" (Amazon.com)

Sectes ou religions, un débat erroné

Olivier Faelens, Président de SAS-Sekten (Belgique)

Qui d'entre vous a vu le documentaire « Going Clear », un documentaire diffusé par HBO sur les abus au sein de l'église de scientologie ?

J'espère que vous vous êtes tous rendu aux États-Unis pour regarder ce documentaire en toute légalité...

La scientologie n'aime pas les critiques. Ils ont tenté d'empêcher HBO de diffuser « Going Clear » en leur envoyant un très grand nombre de lettres.¹⁶ L'analyse de ces lettres montre que toute information négative sur la scientologie est un mensonge et que les témoins sont soit immoraux soit des criminels. Dans les cas où la scientologie a été reconnue coupable, c'est à cause de discriminations à l'encontre des religions en général ou de la Scientologie en particulier. Ils ont des croyances différentes, et c'est pourquoi, en tant que religion nontraditionnelle, ils sont victimes de discrimination.

Nous savons tous que ce n'est pas à cause de ces croyances différentes, mais à cause de pratiques nocives. Et dans le cas de la scientologie, un grand nombre de pratiques nocives sont connues, en particulier grâce à des documentaires comme « Going Clear ». Mais même dans ce cas, parler de discrimination en comparaison à d'autres religions interpelle beaucoup un public ouvert d'esprit.

Cela nous amène au sujet de ma présentation. J'aimerais vous montrer comment entrer dans un débat au sujet de la vraie et la fausse religiosité et croyance, comment chercher à savoir si un système de croyance est basé sur l'imagination frauduleuse d'un seul homme ou sur une expérience religieuse sincère, c'est obscurcir une analyse informative claire des questions sectaires. Si nous entrons dans ce débat, même si nous ne sommes pas nous même à l'origine de la discussion, plus de questions seront posées qu'il n'en sera résolu et l'attention sera déviée de notre vraie préoccupation : les pratiques sectaires nocives.

Pour vous donner un exemple de cette stratégie, nous allons jeter un oeil à trois de ces lettres envoyées par l'église de scientologie pour empêcher « Going Clear » de devenir viral.

Lettre à Sheila Nevins, Présidente, Films documentaires HBO, de la part de l'église de Scientologie Internationale, le 24 février 2015

Paragraphe de conclusion :

Vous ne pouvez pas ne pas voir la vérité et prétendre que votre film est autre chose qu'un exercice de sectarisme religieux s'appuyant sur un point de vue unique lequel repose sur des mensonges.

Voilà un bon résumé: le documentaire est composé de mensonges et d'intolérance religieuse.

Lettre à l'avocate principale de HBO Stéphanie S. Abrutyn, de Bisceglie & Walsh, avocats, le 16 Mars 2015

Je vous écris à propos du documentaire sur la scientologie réalisé par Alex Gibney basé sur le livre de Lawrence Wright.

...

Mais le pire de tout c'est M. Wright parlant de la scientologie qui se propage comme un « virus » qui pourrait « devenir mortel ». C'est une expression choquante qui s'ajoute à un discours haineux et à une malveillance évidente. Il n'y a bien sûr qu'une chose à faire face à un virus mortel : l'éradiquer. La même analogie avec un « virus en mutation » a été utilisée par les extrémistes anti-religions en France pour préconiser l'éradication de la « croyance pathologique » en Europe.

¹⁶ Plusieurs de ces lettres peuvent être trouvés à <http://www.freedommag.org>

MIVILUDES, laïcité, FECRIS ... une potion de sorcière anti-sectaire. Mais ce n'est pas cela que l'église de scientologie dénonce. Ce que nous combattons ce ne sont pas les dérives sectaires mais la religion et la croyance... Trois autres extraits de la même lettre.

L'église rapporte plus de 1500 procès pour discrimination à l'encontre de ses membres en Allemagne durant cette période [les années 90] en a soumis les preuves aux organismes internationaux de défense des droits de l'Homme, aux gouvernements et à la communauté de défense des droits de l'Homme.

...

A la page 243 de son livre, M. Wright rapporte que la politique du gouvernement Allemand est de refuser de reconnaître la scientologie comme une religion; il cite ensuite Norbert Blum, l'ancien ministre du travail du gouvernement Kohl, et une fonctionnaire aussi célèbre que Mme Caberta, pour ses déclarations discriminantes à l'encontre de la scientologie, dans lesquelles il affirme que la scientologie « n'est pas une église ni une organisation religieuse ».

*Tout en donnant à ses lecteurs la claire impression que les églises de scientologie sont traitées, en Allemagne, comme des organisations commerciales, M. Wright oublie de préciser que **plus de 40 décisions de la justice allemande** reconnaissent que l'église de scientologie et ses membres ont droit à la protection de la liberté de religion et de croyance garantie par l'article 4 de la constitution allemande.*

Cette fois ce n'est pas la France mais l'Allemagne des années 90 qui est accusée de discrimination, et contre laquelle l'église de scientologie se bat héroïquement au nom de la justice. 1500 procès... Les sectes, et l'église de scientologie en particulier, aiment poursuivre en justice pour discrimination.

De quelle manière, selon l'église de scientologie, les sectes sont-elles discriminées? Lorsque nous déclarons que l'église de scientologie "n'est pas une église ni une organisation religieuse".

Une autre lettre.

Lettre à l'avocate principale de HBO Stéphanie S. Aubrutyn, de Rabinowitz, Boudin, Standard, Krinsky & Lieberman, P.C., avocats, le 19 Mars 2015

Je suis un avocat exerçant dans le domaine des droits constitutionnels, des libertés civiles et de la protection de la liberté de culte, d'expression et d'association selon le premier amendement. En tant que tel, j'ai représenté l'église de scientologie depuis bientôt quarante ans. J'ai plaidé et remporté des procès au nom des églises, ainsi qu'au nom d'autres organisations et personnes, à la Cour Suprême et dans la plupart des cours d'appel fédérales.

Je vous écris respectueusement au sujet du « film documentaire » de Alex Gibney, basé de très près sur la livre écrit par Lawrence Wright intitulé « Going Clear : La Scientologie, Hollywood et la prison de la croyance. » J'incite fortement HBO à retirer son soutien à ce film, qui ne fera que propager l'intolérance religieuse et les préjugés à l'encontre de la religion scientologue, ses pasteurs, et ses membres, en opposition avec les principes américains de liberté religieuse et d'égalité. Le livre de M. Wright procède d'un postulat fondamentalement biaisé et indéfendable : il existe une « hypothèse très répandue selon laquelle la scientologie est une secte et une imposture. » (Going Clear, pg. xii.) Donnons à ce postulat son sens premier et entier : selon Wright le grand public et les autorités gouvernementales sont d'accord (une « hypothèse très répandue ») sur le fait que la scientologie, ses croyances religieuses et sa doctrine sont sans fondement et ne méritent pas le respect et que l'église les promulgue tout en sachant qu'ils sont faux (la définition même d'une imposture), et, par conséquent, en tant que « secte » (étant donné que ce mot est admis dans le langage courant comme un terme péjoratif), elle n'a pas le droit au respect ou aux protections constitutionnelles au même titre que d'autres religions plus anciennes et plus traditionnelles. Partant de ce postulat, Wright mène une attaque unilatérale contre la religion et l'église en se basant sur des entretiens avec un groupe d'apostats anti-scientologie soigneusement choisis dans le but de détruire l'église et la religion.

Cet extrait montre bien de quelles accusations l'église de scientologie veut se défendre:

(1) La scientologie est une fausse religion, ses croyances religieuses et son dogme sont sans fondement et ne méritent pas le respect et l'église les promulguent tout en sachant qu'ils sont faux.

(2) qu'en tant que « secte » (étant donné que ce mot est admis dans le langage courant comme un terme péjoratif), elle n'a pas le droit au respect ou aux protections constitutionnelles au même titre que d'autres religions plus anciennes et plus traditionnelles.

Cela signifie qu'en accusant l'église de scientologie de l'une de ces choses et qu'en en débattant, on leur donne exactement ce qu'ils veulent. Pourquoi le veulent-ils?

Parce que cela détourne notre attention de notre réelle préoccupation : leurs pratiques nocives. Les sectes n'arrêteront jamais de crier à la discrimination. Et pour un public ouvert d'esprit, il est difficile de mettre de côté les questions et les inquiétudes concernant la discrimination et de les voir pour ce qu'elles sont: une manipulation malhonnête du discours/débat. En posant les questions et les problèmes encore et encore, ils choisissent les termes du débat. En essayant d'être ouverts d'esprit, vous suspendrez votre jugement face à quelqu'un qui parle (ou crie) de discrimination, et vous écouterez ce qu'il ou elle a à dire. Mais en faisant cela, vous pensez déjà ce que l'autre désire. Dans le cas des sectes comme la scientologie, cela fait partie de leur prédication ou de la manière dont ils tentent de convertir l'autre à leur propre pensée. Même si vous avez un esprit critique (ce qui est une bonne façon de réfléchir) il se peut que vous l'exerciez sur le mauvais sujet.

Et si l'on est ouvert d'esprit cela peut paraître un peu contre intuitif. Ne devrions nous pas toujours écouter ce que quelqu'un a à dire? La réponse est non. Pas si on a conscience que ce qu'ils disent n'est qu'un discours rhétorique sans aucune volonté d'écouter le point de vue de l'autre ou de discuter. C'est là que réside la malhonnêteté. Leur indignation est mise en scène et semble être un appel à être entendu mais c'est un appel à ne pas écouter les autres.

Un des exemples de la manière dont nous faisons l'erreur d'entrer dans leur débat, selon moi, c'est en déclarant que la scientologie ou d'autres systèmes de croyances sectaires ne sont pas de vraies religions, parce qu'elles sont basées sur l'imagination d'un seul homme ou parce qu'elles ont un but commercial. A moins que cela ne soit qu'une déclaration en passant, elle pose problème parce que je pense qu'il est très dur, voire impossible, de faire la distinction entre bonnes et mauvaises croyances métaphysiques, à moins d'approuver un postulat indémontrable comme: Dieu et la spiritualité authentique sont bons, il est donc impossible que de mauvaises actions s'inspirent d'une spiritualité authentique. Cela ne fonctionne que si votre définition de dieu ou de la spiritualité inclue la notion de bonté. Je pense que la plupart d'entre vous sont d'accord sur le fait que faire référence à une source sacrée comme la bible n'aide en rien à décider si une croyance ou une pratique est vraie ou bonne, à moins de souscrire déjà aux valeurs des Écritures. Sans quoi cela ne prouve rien. Mais, lorsqu'on parle de la scientologie, nous soulignons toujours le fait que L. Ron Hubbard a tout inventé. Et nous aimons le citer lorsqu'il dit que « le meilleur moyen de devenir millionnaire c'est de créer une religion », et que par conséquent ce n'est que de l'imagination. C'est peut-être vrai, mais pour beaucoup de scientologues c'est la réalité. Ils y croient comme la plupart des protestants croient en la vérité des évangiles. Et donc je pense que nous ne devrions pas remettre en cause la religiosité de ce groupe de gens, comme nous ne devrions pas le faire avec les combattant djihadistes ou avec les autres formes problématiques de la « religion ». Sans doute y a-t-il des djihadistes ou des scientologues qui sont là pour d'autres raisons, sans croire ce qu'ils prêchent. Mais la plupart d'entre eux sont croyants et religieux. Quoi qu'il en soit, entrer dans ce débat peut parfois être intéressant mais c'est leur donner ce qu'ils veulent et éloigner l'attention de ce qui importe vraiment: les pratiques nocives au sein de ces groupes.

C'est donc ce que je plaide. Et je ne pense pas que ça devrait poser autant de problèmes concrets que ça n'en pose aujourd'hui. L'exonération d'impôts par exemple. Il ne devrait pas suffire de montrer que vous êtes une organisation religieuse pour pouvoir bénéficier d'une exonération d'impôts. Un autre critère devrait être, et on met peu l'accent dessus aux USA et dans d'autres pays, que vous devez respecter les lois de ce pays. Les terroristes et les criminels ne respectent pas les lois et donc ils ne devraient pas obtenir cette exonération, même s'ils sont religieux. La religiosité ne vous dispense pas de respecter les lois et les droits fondamentaux. Et montrer du doigt de tels délits ne devrait pas être taxé de discrimination. Bien sûr cela ne vous dispense pas de respecter la liberté de chacun à croire et pratiquer sa religion, mais c'est un respect relatif.

Et c'est précisément cette relativité et cet équilibre qui manque dans la rhétorique sectaire. « Nos droits en tant que religion ne sont pas respectés alors arrêtons de parler d'autre chose parce que ça n'a pas d'importance. » Dans l'esprit d'un membre d'une secte, l'autre n'existe pas.

Donc, encore une fois, ma requête, à moins que la personne ne désire écouter et engager un dialogue, ne les laissez pas choisir les sujets de discussion. Il nous faut participer à ces discussions, mais, dès lors, nous devrions les tirer vers les sujets importants. Ils se considèrent comme de vrais croyants et des personnes religieuses authentiques? Soit. Tant qu'ils respectent la loi et les droits fondamentaux. Et si nous continuons à informer le public des délits, du mal et des dangers, je pense qu'on fait déjà du bon boulot.

Le point de bascule émotionnel de la religion à la secte

Pierre Le Coz, Professeur des Universités en philosophie, Directeur du département des sciences humaines de la Faculté de médecine de Marseille, Espace éthique méditerranéen et UMR 7268 ADES/CNRS/EFS, Aix-Marseille université, Pierre.le-coz@univ-amu.fr

Auteur de « *Le gouvernement des émotions. Et l'art de déjouer les manipulations* » Albin Michel. 2014.

Introduction

La manipulation est un critère majeur de distinction entre sectes et religions. Hormis le cas où précisément elle devient elle-même sectaire, une religion n'a pas besoin de recourir à des stratégies manipulatoires ; elle intègre ses fidèles essentiellement par voie de tradition familiale. En revanche, une secte oblige le nouvel adhérent à rompre avec sa tradition et sa famille. Cette rupture avec le passé, avec ses proches et ses amis est un processus coûteux pour une nouvelle recrue. C'est pourquoi le leader d'une secte aura besoin de lui « forcer la main » en exploitant l'arsenal des techniques manipulatoires (captation émotionnelle, amorçage, « pied dans la porte », emphase...).

Nous avons tous une idée intuitive de ce qu'est la manipulation mais peu d'entre nous en possèdent une connaissance conceptuelle et objective. Il nous arrive d'avoir le sentiment d'être manipulés mais il se passe du temps avant que nous ayons une idée claire de la manière dont le piège s'est refermé sur nous. Identifier et répertorier les stratégies d'influence et de persuasion demandent un effort réflexif, un recul critique pour mettre à jour les pièces du mécanisme manipulateur.

Cette difficulté à objectiver les rouages de l'emprise sectaire fait partie intégrante des raisons du succès des affabulateurs. Afin d'aplanir cette difficulté et mieux comprendre comme opère le pouvoir de domination sectaire, les philosophes et hommes de pensée d'hier et d'aujourd'hui peuvent nous apporter des grilles d'analyse et des outils conceptuels.

1. Platon : la critique rationaliste de la manipulation des Sophistes

Aussi loin qu'on remonte dans les écrits philosophiques du passé, nous trouvons témoignage des préoccupations suscitées par les phénomènes de manipulation des foules. Dès le V^e siècle avant Jésus-Christ, Socrate s'interroge sur la manière dont les orateurs arrivent à tromper la vigilance du peuple en les entraînant dans des guerres contreproductives (1). Beau-parleur, Alcibiade a convaincu Athènes de livrer une bataille qui se révélera *in fine* désastreuse contre son ennemi spartiate lors de la guerre du Péloponnèse. La malédiction qui s'attache à l'usage démagogique de la parole explique l'attaque récurrente de Platon contre les sophistes qui sont les pires usurpateurs de son temps. Platon distingue le philosophe, qui *recherche* le savoir (*philo-sophia*), et le sophiste qui prétend *posséder* le savoir. Les sophistes ont ceci en commun d'avoir réponse à tout. Ils sont dépeints par Platon comme des experts en « *mouvements instinctifs et appétits de cet animal grand et robuste* » à quoi ressemble un peuple lorsqu'il est manipulé par des leaders d'opinion. Le sophiste excelle dans l'art démagogique de broser le public dans le sens du poil : « *Qu'est-ce qui l'irrite ?* », « *Qu'est-ce qui l'adoucit ?* » « *Comment l'approcher et le toucher* » ? (2).

Tandis que dans le dialogue *philosophique*, il s'agit de partager un questionnement avec autrui pour cheminer avec lui en direction de la vérité, dans le dialogue *sophistique*, le but est de produire de l'effet sur autrui pour le séduire et le convaincre d'adhérer à ses propres opinions. Le sophiste se demande : « *Qu'est-ce que l'autre a envie d'entendre ?* », « *Que pourrais-je lui dire pour lui faire plaisir ?* ».

La première caractéristique de la manipulation est donc d'être un discours étranger au souci de la vérité, quoiqu'il se réclame de cette finalité. La parole vise prioritairement à rallier les suffrages, à attirer l'approbation de la foule et capturer des cibles. *Persuader* ce n'est pas simplement *convaincre* d'une idée, comme si l'on se situait sur le terrain de la rationalité. *Persuader*, c'est vaincre des résistances psychologiques, flatter l'amour-propre, nourrir les passions, enchanter l'oreille par des promesses de lendemains qui chantent (3).

Pour le manipulateur, l'essentiel sera, dans un premier temps, d'amorcer la conversation, de trouver un point d'accroche, de disposer d'une rampe de lancement. Quelques mots balbutiés par sa proie suffiront au départ. L'essentiel est d'arracher des lèvres de son interlocuteur un simple « oui », ou mieux encore, plusieurs « oui » consécutifs (« oui, effectivement, il fait beau », « oui, c'est vrai, il y a beaucoup de circulation », etc.). L'habileté du manipulateur consiste à susciter chez son interlocuteur une disposition d'esprit propice à l'acceptation. Le manipulateur ne fait pas appel à la raison et aux idées générales, mais s'adresse à l'imagination. Il s'agit de faire adhérer et non de faire réfléchir. L'adhésion, dans le processus de manipulation, n'est pas réfléchie, elle est affective. La rhétorique dévoyée devient l'art de « prendre par les sentiments ».

Tandis que le philosophe s'adresse à l'esprit, le sophiste travaille au corps ; il joue sur le registre des émotions qu'il manipule par les artifices de l'éloquence (4). Il sait tromper la vigilance de son auditoire en usant de formules frappantes et imagées. Le sophiste sera capable d'emporter la conviction là où échouera un honnête orateur. C'est ainsi qu'un homme sage, tel Socrate, a pu défendre des opinions « droites », objectivement valables, et pourtant n'être ni entendu ni pris au sérieux par la foule. Il n'avait pas l'art de véhiculer des émotions à travers ses allocutions (5).

2. Troeltsch : la différence entre adhésion à une Eglise et adhésion à une secte

A l'époque moderne, les premiers sociologues des religions tels que Max Weber (6) ou Ernst Troeltsch (7) ont opéré des distinctions conceptuelles entre sectes et religions qui peuvent encore nous servir pour distinguer les modalités d'adhésion à des groupes spirituels. La religion recrute ses adeptes par un système d'affiliation. Pour le dire schématiquement, la secte propose la *rupture* là où la religion préconise la *continuité*. Ainsi, le type « Eglise » correspond à une institution de salut qui assure pour tous les hommes la transmission d'une histoire

fondatrice, telle la crucifixion et la résurrection du Christ. Elle n'est pas tournée vers l'innovation ou l'exotisme. Une religion se situe au contraire dans la fidélité à un héritage, à la parole d'un prophète ou un Messie (8). Le fidèle est intégré au groupe par immersion au sein d'une tradition qui lui préexiste. Le présent est placé sous l'autorité du passé. Les nouveaux membres sont incorporés dès leur naissance. Par le baptême, l'individu fait l'objet d'un rituel d'incorporation à la communauté. Il est *de facto* assimilé à la religion avec le concours de sa famille d'origine. A aucun moment, le nouvel adepte n'a fait l'objet d'une opération de recrutement personnalisée. La manipulation psychique n'a pas lieu d'être.

Pour accuser sa spécificité vis-à-vis de la secte, Troeltsch attribue à la religion un mode d'action *en extension*. Il est significatif que « catholique » signifie étymologiquement « universel ». Le nombre d'adeptes a plus d'importance que la manière dont ils vivent leur foi. À l'inverse, la secte se situe dans une logique *d'intensité*. Elle requiert un engagement conscient et personnel ; le vécu qualitatif prime sur la quantité d'adeptes. L'entrée dans le groupe sectaire se fait, en théorie du moins, par un choix individuel, le cas échéant, en rupture avec sa religion d'appartenance.

Du fait que la religion se place sous le signe de l'extension, qu'elle vise à embrasser toutes les sociétés et toutes les cultures (quitte à passer des compromis avec les croyances et particularismes locaux), elle n'exprime envers ses fidèles que des attentes éthiques minimales. Il est clair que si la religion était exigeante, elle ne pourrait pas s'étendre au-delà d'un cercle étroit d'initiés. Soit on demande beaucoup et on aura peu, soit on demande peu, et on peut espérer avoir beaucoup. Le but d'une religion n'est pas de changer la vie ordinaire de l'adepte. C'est la modération réaliste de ses ambitions qui explique que la religion n'ait pas besoin de recourir aux artifices de la manipulation. L'entrée dans la secte est beaucoup plus coûteuse car elle réclame une conversion, une rupture vis-à-vis des autres et de soi. Le leader demande une allégeance sans réserve et un investissement sans demi-mesure. La secte est « *un engagement radical, au service d'une cause radicale* » (9). Les stratagèmes manipulateurs sont indispensables au gourou pour inciter l'individu à faire le deuil de sa vie actuelle, renier ses attaches historiques et familiales.

3. Jouve et Beauvois : le sentiment trompeur d'être libre

On sait que le « libre-arbitre » est souvent invoqué par les leaders spirituels et les tenants du libéralisme pour critiquer l'idée de « manipulation mentale ». Il ne serait pas légitime de parler d'« enrôlement » des esprits dans les sectes car les adeptes seraient libres de leur engagement. Il est permis de se demander si le sentiment intérieur de liberté n'est pas précisément le ressort fondamental de la manipulation. Des psychologues sociaux ont défini la manipulation comme une « *soumission librement consentie* » (10). Être manipulé, c'est faire « librement » ce que l'autre attend de nous. Les formules du style « *vous êtes libre d'accepter ou de refuser de me suivre* », « *Je comprendrais très bien que vous refusiez, vous êtes naturellement libre d'agir comme il vous plaira* » sont utilisées par n'importe quel gourou ou directeur de conscience pour créer un lien de confiance. L'adepte est rassuré par cette apparente marge de manœuvre qui lui est octroyée (« *Je peux avoir confiance en lui puisqu'il me laisse le choix de venir ou non aux séances de méditation de sa communauté* ».)

Une autre opinion courante consiste à dire que la manipulation s'explique par la vulnérabilité de certains qui seraient plus influençables que d'autres. Là encore, la psychologie sociale nous met en garde contre toute idée préconçue. Elle nous enseigne que ce n'est pas la nature des personnes qui explique leur comportement de sujétion mais leurs actes, les décisions qu'ils ont prises antérieurement (11). Elle montre que lorsque l'on s'est engagé au service d'une cause ou d'un groupe, il existe un risque de se laisser prendre au piège de sa propre initiative. Chacun a tendance à adhérer à sa propre décision selon une sorte d'auto-manipulation. On parlera plutôt d'« *adhérence* » (10) pour insister sur le fait que ce n'est pas une adhésion consciente et réfléchie. Quiconque qui a pris une résolution aura tendance à s'en tenir à cette décision et à ne plus en démordre. Cette pente glissante naturelle peut en-

trainer ce qu'on appelle une « escalade d'engagement » (11) qui procède de cette tendance que nous avons à persévérer dans un processus, même lorsque celui-ci devient déraisonnablement coûteux pour nous. Dans la langue commune, nous désignons ce phénomène par des expressions imagées telles que « *mettre un doigt dans l'engrenage* », « *se prendre les pieds dans le tapis* ». Dans les guerres, les belligérants semblent trouver dans chaque défaite les raisons de continuer leur combat. On cherche obscurément une confirmation du bien-fondé d'une décision initiale alors que les faits montrent, à l'évidence, qu'il serait temps de sortir de notre empêchement. Nous agissons envers et contre toute raison parce que nous avons dépensé de l'énergie et du temps. Il nous répugne d'avoir à défaire ce que nous avons fait, ce qui est l'une des raisons principale du phénomène d'« acrasie » (4). Ce qui nous répugne, c'est la « dépense gâchée ». Nous voulons sauver le sens de ce que nous avons fait (« *Je n'ai quand même pas fait tout ceci pour rien !* »), et peut-être aussi ménager notre amour-propre (12). On imagine les effets de « l'escalade d'engagement » (10) chez une personne attirée par une secte et qui, face aux moqueries ou à l'ironie de certains proches, va persévérer dans son erreur pour démontrer qu'elle avait raison de fréquenter ce groupe.

Les psychologues Beauvois et Joule observent, en outre, que la force de notre engagement prétendument « libre » varie en fonction de certaines propriétés de la décision. Ainsi, nous nous sentons plus obligés lorsque nous avons pris une décision *en public*. Je me suis engagé sous les yeux des autres. Ma liberté se réduit encore lorsque je me suis engagé *explicitement*. Par exemple, on m'a demandé si j'étais d'accord pour venir aux réunions de la communauté ou pour prendre un abonnement et j'ai dit « oui ». Ma réponse était sans équivoque, elle n'était pas hésitante ou indéterminée ; elle était on ne peut plus claire et explicite.

Ma marge de manœuvre se réduit encore lorsque mon acte revêt un caractère irrévocable. Je me sens d'autant plus engagé par ma décision initiale que j'ai le sentiment de ne plus pouvoir revenir dessus. J'ai promis que je viendrais au stage ou séminaire « demain », ou « ce week-end ». A présent, il me paraît difficile de revenir sur ma décision. Si je m'étais engagé vaguement (« *dans les deux mois qui viennent* », « *un de ces jours* », etc.), je serais plus libre de mes faits et gestes. Je pourrais plus aisément me raviser en prétextant un changement de circonstances.

Beauvois et Joule font également observer qu'un acte nous engage d'autant plus que nous l'avons réalisé plusieurs fois. J'ai ouvert ma porte à des Témoins de Jéhovah une ou deux fois dans un passé récent. Il me sera plus difficile de ne pas les accueillir la prochaine fois (même s'il ne s'agit que de probabilités et non d'un déterminisme absolu).

Notons encore que j'aurai aussi plus de mal à me délier de mon engagement lorsque les croyances auxquelles le gourou me demandera d'adhérer sont compatibles avec les miennes. La psychologie sociale parle du « caractère non problématique » (10) de la croyance : j'adhère plus volontiers aux croyances qui me sont chères. Par exemple, si je pense que la civilisation moderne est entrée sur la voie de la décadence, que l'homme devrait se tourner vers Dieu, que nous avons besoin d'une régénération spirituelle, j'ai plus de probabilités d'adhérer à la parole d'un chef spirituel qui soutient lui aussi ce genre d'allégations.

Enfin, on relèvera le fait que nous nous sentons plus engagés par une décision dont les conséquences ont de l'importance pour nous. Par exemple, si j'ai déjà fait don à un chef de secte de plusieurs centaines d'euros (alors que je traverse déjà des difficultés sur le plan économique), je me sentirai plus engagé que si je n'ai rien donné de plus qu'un peu de mon temps. J'ai tendance à vouloir que ma décision soit pertinente car elle m'en a coûté, au sens économique du terme.

On voit donc que derrière l'apparente liberté de s'engager dans une secte, on peut mettre en évidence l'existence de six facteurs d'engagement qui créent un terrain propice à la manipulation :

- La visibilité de notre décision sous le regard des autres
- Son caractère explicite
- Son degré d'irrévocabilité

- La répétition de l'acte
- Le caractère non problématique de la croyance
- L'importance des conséquences

4. Le rétrécissement du spectre émotionnel

La psychologie sociale s'intéresse aux comportements qu'elle appréhende de façon objective, de l'extérieur, au moyen de probabilités. Pour compléter cette perspective externaliste, il nous reste à caractériser le phénomène de manipulation de l'intérieur. A ce titre, dans notre ouvrage *Le Gouvernement des émotions et l'art de déjouer les manipulations*, nous avons proposé le concept de *rétrécissement du spectre émotionnel* (4). De quoi s'agit-il ?

En temps ordinaires, nous éprouvons une grande diversité d'émotions, d'intensité plus ou moins grande. Descartes allait jusqu'à en répertorier 34, tantôt naturelles, tantôt culturelles, tantôt simples, tantôt complexes (13). Le rétrécissement émotionnel désigne la réduction du nombre d'émotions ressenties par l'adepte. Il se traduit par la tendance à éprouver toujours les mêmes émotions, et de façon plus aigüe. Là réside le point de bascule émotionnel de la religion à la secte. Lorsque je vis sous l'emprise d'un gourou, ma vie affective se réduit pour l'essentiel à quatre émotions : admiration, peur, culpabilité, gratification :

- Je serai admiratif de l'aura charismatique d'un gourou, et corrélativement, j'éprouverai moins d'admiration pour des stars de cinéma ou les compétiteurs sportifs.
- L'idée furtive de quitter la secte s'accompagnera de la peur d'être puni par les forces de l'au-delà, de perdre l'estime et la reconnaissance chèrement acquise au sein du groupe.
- Je ressentirai de la culpabilité par impuissance à être à la hauteur des exigences de la secte.
- J'éprouverai aussi la gratification d'être devenu quelqu'un d'important, la satisfaction narcissique d'avoir une mission sur terre, d'être élu parmi les damnés, lucide parmi les aveugles. Gerald Bronner souligne que les mouvements sectaires « *proposent aux individus qui y adhèrent des microsociétés où les cartes sont redistribuées, où il est possible d'espérer de nouveau accéder à un statut conforme à leurs attentes* » (9).

L'intensité et la récurrence de ces quatre émotions a pour corrélat la perte des autres émotions de la vie ordinaire. La concentration des énergies affectives sur le groupe et son leader entraîne la réduction de la gamme habituelle des émotions, donnant souvent aux proches le sentiment d'une « anesthésie du cœur ». Ce qui nous émeut laisse l'adepte indifférent. Ce dernier paraît comme « étranger au monde », ce qui est la définition même de l'aliénation (*alienus*, « étranger »). En langage psychanalytique, on dira que son capital libidinal s'est fixé sur le leader par mécanisme de transfert. L'affectivité de l'adepte n'a pas disparu mais elle a été canalisée dans une seule direction et comme « siphonnée » par le gourou à son profit.

Par conséquent, aider un disciple à sortir d'une secte ne saurait consister à le « ramener à la raison » en invoquant des arguments philosophiques ou scientifiques. Une opposition frontale pourrait même se révéler contreproductive en braquant l'adepte irrité de voir son « savoir » mis en question. C'est davantage par leur bienveillance affectueuse que les proches peuvent espérer relancer la dynamique émotionnelle de la victime d'une secte, en suscitant d'autres émotions que celles que son gourou cultive pour la manipuler.

Conclusion : une voie nouvelle à explorer pour aider les victimes

L'analyse du point de bascule affectif de la religion à la secte permet de comprendre pourquoi des personnes instruites et sensées peuvent aussi être piégées par les stratégies manipulatoires. C'est sur le terrain de l'affectivité que se situe la manipulation. Aussi, en dehors des voies rationnelles, celles de l'enseignement et de la culture, notre attention doit se diriger vers d'autres moyens possibles de prévenir l'emprise sectaire. Nous avons proposé, dans cette optique, la solution qui consiste à *élargir la palette d'expressions émotionnelles* afin de reconquérir la diversité naturelle des émotions elles-mêmes. L'idée est de réactiver le jeu naturel de pondération mutuelle entre les émotions. En se multipliant, les émotions ont, entre

autres, la propriété de s'affaiblir les unes les autres. Seules les émotions peuvent réviser des émotions et faire advenir le doute libérateur dans l'esprit de l'adepte.

Les associations de lutte contre les sectes pourraient, à l'avenir, se pencher sur le phénomène de rétrécissement affectif, dans la perspective de dégager des pistes de relance du processus dynamique de révision émotionnelle chez les adeptes. Dans la mesure où les émotions sont souvent déclenchées par des perceptions sensibles venues du monde extérieur, c'est sans doute en renouvelant le champ des perceptions sensibles de l'adepte que celui-ci pourra retrouver son rythme de croisière affective et voir à nouveau le monde à travers un kaléidoscope émotionnel. Cette démarche pourrait également servir les victimes sorties de secte à mieux s'en libérer mentalement.

Bibliographie :

- (1) Platon, *Le Sophiste*, 231a, trad. d'E. Chambry, Garnier-Flammarion, 1969
- (2) Platon, *La République*, Livre VIII, 493c, trad. R. Baccou, Flammarion, GF Paris, 1966.
- (3) Mucchielli A., *L'art d'influencer : analyse des techniques de manipulation*, Armand Colin, 2005
- (4) Le Coz P. *Le gouvernement des émotions. Et l'art de déjouer les manipulations*. Albin Michel. 2014.
- (5) Platon, *Apologie de Socrate*, 34 c. Trad.d'E. Chambry, GF, Paris, 1965
- (6) Weber M, *Sociologie des religions* (choix de textes et traduction par Jean-Pierre Grossein), Gallimard, Paris, 1996.
- (7) Troeltsch E., 1991 (réédition), *Protestantisme et modernité*, Paris, Gallimard.
- (8) Hervieu-Léger D., *La religion pour mémoire*, Éditions du Cerf, Paris, 1993
- (9) Bronner G., « Approche sociologique : le terreau favorable à l'emprise mentale » in *l'emprise mentale au cœur de la dérive sectaire: une menace pour la démocratie?* , Actes coll. 2013, pp. 14-43
- (10) Beauvois J.-L. et Joule R.-V., *La soumission librement consentie*, Presses Universitaires de France, PUF, 1998
- (11) Beauvois J.-L. et Joule R.-V., *Petit traité de manipulation à l'usage des honnêtes gens*, les psychologues sociaux français, Éditions Presses Universitaires de Grenoble, PUG, 2002.
- (13) La Rochefoucauld, *Maximes*, coll. « Grands Ecrivains », Paris, 1987.
- (12) Descartes R., 1989, [1650], *Les passions de l'âme*, Œuvres philosophiques, III, Bordas, Paris.

Les efforts pour attirer l'attention sur le problème des droits de l'homme que pose le système judiciaire interne des Témoins de Jéhovah en Finlande

Joni Valkila, Président de UUT, Finlande

Brève introduction sur l'UUT

- UUT (Uskontojen uhrien tuki) signifie "Aide aux victimes de religions".
- UUT propose un groupe d'entraide entre semblables, destiné par exemple aux anciens membres de groupes fondamentalistes, et fournit de l'information sur ces groupes aux médias, aux chercheurs et au grand public.
- UUT a débuté ses activités en 1987, et été enregistré en 1993

Origine des “clients” de l’ UUT

Groupe	Nombre estimé de membres en Finlande
Laestadians conservateurs	120 000 (et plus de 120,000 anciens membres)
Groupes Charismatiques chrétiens	>50 000
Témoins de Jéhovah	20 000
Mormons	3 500

Témoins de Jéhovah et le shunning

- “Shunning” (ostracisation) = les TJ ne sont pas autorisés à parler à un ancien membre ni à le saluer.
- L’UUT sur ce problème a réussi à attirer l’attention des médias, de chercheurs et du gouvernement (dont des ministres et une source de subvention).
- Comment y sommes-nous arrivés ?

La pré-histoire d’anciens TJ en Finlande

- Dans les années 70 un livre critique a été publié par Herrick Åberg.
- Quelques critiques dans les médias dans les années 80.
- Internet a tout changé à la fin des années 90 . D’anciens TJ ont formé une communauté de discussions en ligne.
- Entre la fin des années 90 et 2015, plus de 40 anciens TJ ont relaté leur histoire dans les médias.



La fin du monde :

En automne dernier, Jussi K. a commencé à concevoir son projet de quitter les Témoins de Jéhovah. Mais s’il quittait ce mouvement apocalyptique, il allait tout perdre : ses amis allaient refuser de le rencontrer, comme probablement ses parents.

Une ONG appelle le Ministère à enquêter sur les groupes religieux fermés ; les Témoins de Jéhovah examinés de près.

L'UUT, - le Groupe d'aide aux victimes de religions – a demandé au Ministre de la Justice d'étudier les modalités permettant d'intervenir dans les activités de communautés religieuses fermées. L'UUT a présenté samedi un rapport sur les Témoins de Jéhovah, affirmant qu'ils ont leur propre système judiciaire interne, avec un comité qui interroge les membres et prononce des sentences sur les infractions.

 626 people recommend this. Be the first of your friends.



Räsälen : Les gens ne doivent pas être punis pour quitter une communauté religieuse

Päivi Räsänen (Démocrates chrétiens), la Ministre de l'Intérieur et la Ministre de la Justice Anna-Marja Henriksson (DFP) vont se rencontrer la semaine prochaine pour discuter des résultats d'une étude réalisée par UUT, un groupe d'aide aux victimes de religions, selon qui les pratiques des Témoins de Jéhovah bafouent les droits de l'homme.

« Les gens ne doivent pas être punis lorsqu'ils choisissent de quitter une communauté religieuse », souligne Räsänen.

Räsänen a exprimé samedi ses préoccupations sur l'application de la liberté de religion au sein des Témoins de Jéhovah et d'autres communautés religieuses. « La Liberté de religion ne signifie pas seulement le droit de pratiquer une religion, mais aussi le droit de quitter une religion ».



Päivi Räsänen (Démocrates chrétiens), la ministre responsable des affaires ecclésiastiques, a souligné que le fait de démissionner d'une communauté religieuse ne doit pas avoir de Conséquences pénales.

Les Témoins de Jéhovah vont remettre leur manuel top secret

Vendredi, les Témoins de Jéhovah finlandais vont remettre leur livre de règles religieuses au Ministre de la Justice et au Ministre de l'Intérieur, pour que soit vérifié qu'elles respectent le droit finlandais.

 **Recommend** 318 people recommend this. Be the first of your friends.



Une ancienne témoin de Jéhovah : j'ai quitté quand je me suis rendue compte qu'en suivant les obligations des Témoins de Jéhovah, mon enfant et moi avons failli mourir

Des anciens Témoins de Jéhovah en visite à la TV YLE matin : ils espèrent que la Finlande pourra être précurseur dans la défense des droits de l'homme des membres de ce mouvement.

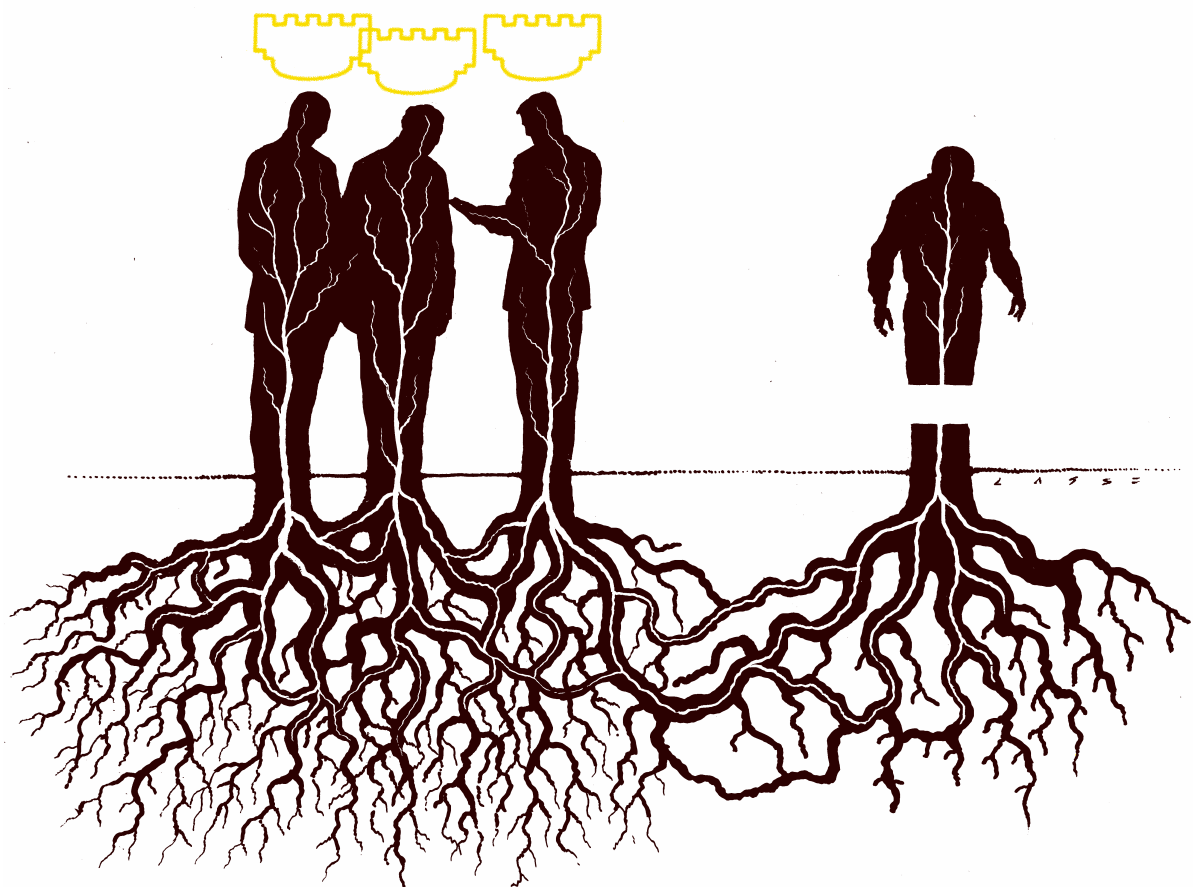
 **Suosittale** 622 henkilöä suosittelee tätä. Ole kavereistasi ensimmäinen.



Victime d'abus : “Les Témoins de Jéhovah ont refusé de signaler un viol à la police”

Le soi-disant « comité de justice » des Témoins de Jéhovah s'occupe des cas criminels, selon d'anciens membres de cette confession chrétienne. Ce comité a refusé de révéler à la police des cas d'abus sexuels. Le Ministre de l'Intérieur Päivi Räsänen, démocrate chrétien, demande que soit éclairci de quelle manière la police pourrait améliorer l'aide aux victimes dans de tels cas.

 **Recommend** 109 people recommend this. Be the first of your friends.



La situation aujourd'hui...

- La police fait des recherches sur le "*shunning*" pour voir s'il contrevient aux lois existantes.
- L'UUT continue à avoir des réunions avec divers officiels finlandais, en vue de porter assistance – médicale par exemple – à d'anciens Témoins de Jéhovah. Le médiateur (ombudsman) pour enfants.
- Recherche. Exemple : un livre sera publié cette année.
- Porter plus d'attention aux Pentecôtistes, Laestadiens, Mormons et autres groupes.

Réflexions sur les procès liés aux sectes aux U.S.A,

Docteur Janja Lalich, Professeur émérite de sociologie

Introduction

Il y a aujourd'hui selon moi quatre questions principales concernant les procès liés aux sectes aux Etats-Unis. Lesquelles sont (1) trop peu d'avocats acceptent de se saisir des affaires; (2) trop peu d'experts qualifiés peuvent témoigner au nom des victimes; (3) le manque de volonté de la part des tribunaux de toucher à quoi que ce soit en lien avec la « religion » à cause de l'omnipotence du Premier Amendement de la constitution américaine (l'amendement sur la prétendue « liberté de religion »); et (4) la confusion créée par les défenseurs des sectes - c'est à dire la confusion concernant la différence entre secte et religion et celle concernant la différence entre le libre arbitre et ce que j'appelle le « choix limité »¹⁷ - qui peut être également vue comme la confusion concernant la différence entre lavage de cerveau et l'endoctrinement. Ces éléments peuvent affecter à la fois les procès civils et pénaux, dont les procès et décisions de justice concernant les divorces et les gardes d'enfant.

1. Trop peu d'avocats volontaires

De manière assez simple, trop peu d'avocats souhaitent se saisir des affaires liées aux sectes. Il se peut qu'ils soient bloqués par la question; il se peut qu'ils ne comprennent pas clairement les problèmes de l'emprise ou des théories sur l'influence; il se peut qu'ils ne bénéficient pas de la connaissance des experts des sectes au sujet des stratégies d'élaboration; et il se peut qu'ils ne voient pas comment remporter le procès. Et, bien sûr, pour beaucoup d'avocats, il est peu probable qu'ils travaillent pour un client s'ils ne voient pas comment gagner. Dans de nombreux cas, ils ne prennent même pas la peine d'écouter le client. Même s'ils étaient intéressés par l'affaire, il se peut qu'ils ne sachent pas comment plaider dans un procès lié aux sectes car il se peut qu'ils entretiennent à l'égard des sectes les mêmes préjugés et les mêmes doutes que le grand public face à ce problème social cruellement mal compris. Ce dernier point pourrait également être un obstacle lors de la sélection du jury.

Certains avocats plus anciens qui se sont chargés de tels cas sont ce qu'ils sont: plus anciens, à la retraite et passant le relais. Malheureusement, une nouvelle génération d'avocats intéressés par les affaires liées aux sectes n'a pas encore vu le jour. Cela signifie, naturellement, que même si un ancien membre d'une secte ou quelqu'un ayant été la victime d'une secte désire intenter un procès ou se battre pour obtenir la garde de ses enfants, il ou elle aura certainement beaucoup de mal à trouver un avocat désireux de se saisir de l'affaire. Inutile de dire que la plupart des victimes/survivants ne pensent même pas à intenter un procès soit parce qu'ils ne savent pas comment procéder, soit parce qu'ils désirent passer à autre chose et ne plus y penser. De la même manière, les conjoints et/ou les parents trouvent

¹⁷ Lalich, J. (2004). *Bounded choice: True believers and charismatic cults*. Berkeley: University of California Press

souvent un manque de volonté de la part des tribunaux de s'occuper de ces questions, surtout si elles concernent une secte « religieuse ».

L'affaire Lee Boyd Malvo, le jeune sniper inculpé pour attaques et meurtres à Washington DC en 2002, est un bon exemple pour illustrer l'utilisation des compétences et des théories de persuasion coercitive sectaires. Malvo, âgé de 17 ans lors des faits, était sous l'influence de son « père de substitution », plus âgé (41 ans) et très autoritaire, John Allen Muhammad. Dans l'espoir d'éviter une condamnation à mort, la défense de Malvo a utilisé le défunt psychologue Dr Paul Martin. Comme l'a rapporté *The Baltimore Sun*:

La déposition de Martin constitue la base de travail pour une série d'experts de la santé mentale qui seront appelés à la barre comme témoins dans un effort de la défense de Malvo pour tenter de convaincre les jurés que Malvo était fou - et non coupable - lorsqu'il fut impliqué dans les attaques. La défense commença par faire expliquer à Martin comment les gens peuvent être forcés à changer leurs systèmes de croyances et leurs comportements. Lundi, le psychologue Dewey Cornell sera appelé à la barre pour attester qu'après ses 300 heures d'examen, il est convaincu que Malvo a été « endoctriné » par Muhammad, 42 ans. Cet ancien soldat de l'armée a été inculpé le mois dernier pour son rôle dans les attaques; le jury a recommandé qu'il soit condamné à mort. Le témoignage de Cornell sera suivi par d'autres experts de la défense qui déclareront que le lavage de cerveau subit par Malvo était si profond qu'il a anéanti chez lui la notion de bien et de mal. [Malgré les objections de l'accusation], la défense maintient qu'à la suite d'un lavage de cerveau Malvo souffrait d'un « trouble de dissociation, non spécifié »¹⁸ (un diagnostic issu du Manuel de diagnostic et statistique des troubles mentaux de l'association des psychiatres américains¹⁹).

En fin de compte, Malvo a évité la peine de mort mais « reste incarcéré à la prison d'état Red Onion en Virginie, où il est en isolement, sans contact humain. »²⁰ John Allen Muhammad a été exécuté en novembre 2009.

De la même manière, en 2013, lors d'une audience au tribunal supérieur de l'état de Washington pour une garde d'enfant, j'eus l'occasion d'expliquer au président de la cour pourquoi il pourrait être nocif pour le fils du couple entendu, âgé de cinq ans, d'être exposé à un environnement sectaire dans le Colorado, où le père avait déménagé pour s'investir d'avantage dans la secte. Le chef de la secte, Seigneur Ra-El avait déclaré être lui-même le Christ ressuscité et prêchait les bienfaits pour les adultes d'une activité sexuelle avec des mineurs, tout en essayant de prendre contact avec des figures bien connues du terrorisme.

Le juge exclut toute possibilité de contact entre le père et l'enfant tant que le père n'aurait pas cherché conseil et remplis un certain nombre d'autres obligations. Si, et quand, toutes les obligations exigées par le juge seraient remplies de manière satisfaisante, toute visite du père à l'enfant se ferait sous la supervision d'un médiateur professionnel.

Je sou mets ce cas à ceux d'entre nous qui sont actifs dans ce domaine et doivent élaborer des stratégies pour attirer l'attention des avocats et les informer sur la possibilité de revenus intéressant que recèlent ces affaires.

2. Trop peu de connaisseurs et d'experts qualifiés

Être un témoin expert dans le système judiciaire américain ce n'est pas une partie de plaisir. C'en est même loin. Est ça l'est encore moins dans des affaires liées aux sectes. C'est

¹⁸ Siegel, A. F. (2003, December 6). Un témoin associe le caractère de Malvo au lavage de cerveau, *The Baltimore Sun*.

¹⁹ Association des psychiatres américains (1994). *Diagnostic and statistical manual of mental disorders* (4th ed.). Washington, DC: Author, pp. 490-91.

²⁰ Albarus, C. (2012). *The making of Lee Boyd Malvo: The D.C. Sniper*. NY: Columbia University Press, p. 10.

le travail de la partie adverse de vous déchiquter - ce qui est fait à travers les dépositions et qui continue dans la salle d'audience. Il faut quelqu'un de confiant et qui a la peau dure pour supporter le harcèlement et les tentatives de dégradation et d'humiliation à répétition.

Mais notre problème à ce stade commence par le fait qu'il n'y a pas suffisamment d'experts des sectes - des individus, docteurs de préférence, ayant ou ayant eu des liens avec l'université, et qui s'y connaissent dans ce domaine- c'est à dire experts des méthodes et des conséquences de l'endoctrinement par les sectes et la facilité avec laquelle les citoyens peuvent tomber dans le stratagème sectaire. Aux Etats-Unis, malheureusement, des défenseurs des sectes de longue date et certains de leurs protégés ont leur place dans les programmes d'études des religions et dans de nombreux départements de sociologie.

Des étudiants diplômés insoupçonnables qui manifestent un intérêt pour les sectes (ou le « mouvement néoreligieux » comme leurs défenseurs préfèrent les appeler) sont ensuite pris sous l'aile d'un de ces défaitistes et sont préparés pour reprendre le flambeau. Un petit nombre d'entre nous - par exemple le Dr. Benjamin Zablocki, aujourd'hui retraité de Rutgers; le Dr. Stephen Kent de l'Université d'Alberta au Canada; et moi-même, récemment retraité de l'Université d'état de Californie, Chico - nous sommes bien battus, mais nous sommes cruellement surpassés en nombre. Et comme vous pouvez vous en douter, l'ICSA ne nous a été d'aucun soutien à cet égard, en donnant de plus en plus de crédibilité aux défenseurs des sectes tels qu'Eileen Barker et autre, depuis le décès du brillant et courageux président et leader de longue date de l'ICSA, l'avocat new-yorkais Herbert Rosedale...

Encore une fois, je souhaiterais que l'on encourage l'étude de l'influence sociale et du contrôle, avec une attention particulière portée sur les groupes et/ou les individus qui épousent des idéologies extrémistes de quelque sorte que ce soit et qui vivent selon l'adage : « la fin justifie les moyens ». Cela inclut également les relations « personnelles » au sein des sectes (entre individus ou au sein de la famille), les entreprises sectaires, le trafic d'humains, et les différentes tromperies New-Age qui utilisent des méthodes similaires d'influence abusive et de persuasion coercitive pour attirer, retenir et contrôler leurs adeptes.

Cela signifie publier plus d'articles dans des revues relues par les pairs, obtenir des contrats de publication avec les presses universitaires ou des maisons d'éditions sérieuses, écrire des éditoriaux et des analyses d'actualités en conjonction avec des événements récents, et donner des entretiens intelligents dans les médias et au cours de conférences de presse. Nous nous trouvons à un moment certes trouble mais également propice à ce genre d'actions, dans le sens où les activités terroristes ont rouvert le débat public sur le « lavage de cerveau » et l'endoctrinement. Nous sommes du bon côté de l'histoire et nous devons prendre position et attirer les jeunes intellectuels parmi nous.

3. La peur du délit - L'ombre du premier amendement

Le premier amendement de la constitution des Etats-Unis dit:

« Le Congrès ne promulguera aucune loi accordant une préférence à une religion ou en interdisant le libre exercice, restreignant la liberté d'expression, la liberté de la presse ou le droit des citoyens de se réunir pacifiquement et d'adresser des requêtes à l'État pour obtenir réparation de torts subis. »

Et cette clause a des conséquences, parmi lesquelles:

1. L'aide financière aux institutions liées à une église (combien de millions de dollars fédéraux vont ainsi aux soi-disant associations caritatives basées sur la foi?)
2. La libération de temps dans les écoles publiques pour les fêtes religieuses
3. L'exonération fiscale des propriétés religieuses (de combien la dette américaine serait-elle réduite si, par exemple, l'église de scientologie payait des impôts?)
4. Les lois de fermeture le dimanche

5. Les pratiques religieuses du gouvernement et l’affichage religieux sur les propriétés gouvernementales (depuis le Congrès des Etats-Unis jusqu’à mon conseil municipal local, chaque session débute par une prière)
6. L’exemption pour les organisations religieuses de se soumettre aux lois normalement applicables (vous avez certainement entendu le raffut autour du gâteau de mariage homosexuel ?)²¹

Pourtant, dans des décisions prises en 1878 et 1890 au sujet de la polygamie, la Cour Suprême des Etats-Unis avait établi une distinction entre liberté de croire et liberté de faire²². On ne peut que rêver que cette tradition ait perduré.

Mais ce n’est pas le cas. Au fil des ans, de plus en plus de tribunaux américains ont eu tendance à donner une protection considérable à la religion. En 1940 la Cour Suprême des Etats-Unis avait cassé l’inculpation d’un témoin de Jéhovah et de ses deux fils pour prosélytisme et avait conclu:

*Dans le contexte de la foi religieuse, et dans celui de la croyance politique, de fortes différences apparaissent. Dans les deux champs les principes d’un homme peut sembler la plus grossière des erreurs à ses voisins. Afin de convaincre les autres de son propre point de vue, le plaidant a parfois, comme nous le savons, usé d’exagération, de diffamation à l’encontre d’hommes ayant été ou étant toujours au premier plan de l’église ou de l’état, et même de fausses déclarations. Mais le peuple de cette nation a décrété, à la lumière de l’histoire, que, malgré les probabilités d’excès et d’abus, ces libertés étaient, à long terme, essentielles à une pensée éclairée et une conduite juste de la part des citoyens d’une démocratie.*²³

Plus tard, en 1963, Justice Brennan écrivait que la ligne dans le sable qui séparait la croyance de l’action était à tracer, qu’une pratique religieuse soit ou non à l’origine d’une « réelle menace pour la sécurité, la paix ou l’ordre public. »²⁴

Et donc, voilà où nous en sommes.

Une excellente référence sur ce sujet est l’experte constitutionnelle Marci Hamilton. Son livre *Dieu contre le marteau: La religion et la décision de justice* montre à quel point il est quasi-impossible de poursuivre en justice le clergé pour pédophilie, les guérisseurs de la foi pour négligence médicale, ou d’autres pratiques et comportements intolérables soi-disant religieux. Hamilton écrit dans son introduction :

*Il existe une attitude dangereuse de la part des américains qui consiste à voir, comme Pollyanna, toujours le bon côté des choses, qui les tranquillise en leur faisant supposer que si celui qui agit est religieux, le résultat est nécessairement bon. Il faut se confronter à la réalité : des entités religieuses nuisent à des gens chaque jour, et même si je suis croyante moi-même, j’affirme avec conviction qu’il est imprudent de permettre à des individus ou des organisations religieuses de ne pas être redevables. La confiance qui prédomine à l’égard des organisations et des individus religieux nous a conduits à une mosaïque de lois qui créent des privilèges spéciaux pour les entités religieuses qui dépassent toutes les attentes.*²⁵

La preuve, durant la rédaction de ce livre, le 20 avril 2015, la Cour d’appel de Californie a décrété au cours d’un procès lié à un autre témoin de Jéhovah que « l’église n’a pas le devoir d’empêcher ses membres de se nuire entre eux » (*Conti contre La société de la Tour de Garde, de*

²¹ disponible: www.constitution.findlaw.com/amendment1.html.

²² *Reynolds v. les Etats-Unis*, 98 U.S. 145(1878); *Davis v. Beason*, 133 U.S. 333 1890).

²³ *Cantwell v. Connecticut*, 310 U.S. 296 (1940).

²⁴ Disponible: www.constitution.findlaw.com/amendment1.htm

²⁵ Hamilton, M. (2005). *God vs. the gavel: Religion and the rule of law*. (NY: Cambridge University Press), p. xv.

la Bible et des tracts de New-York, Inc.).²⁶ Le verdict a exigé un versement de 8 millions de dollars en dommages punitifs. La plaignante a attaqué son agresseur (son beau-père) et la Société de la Tour de Garde en justice, déclarant qu'elle avait été sexuellement abusée à plusieurs reprises au cours d'activités soutenues par l'église durant plus de deux ans. Il reconnut avoir abusées sexuellement ses aînées, qui n'avaient jamais averti la police ni alerté la congrégation. Ce privilège accordé à des aveux repentants est en accord avec les décisions généralement prises à cet égard par les tribunaux de Californie. Et ce schéma se répète dans d'autres états.

Un autre facteur problématique aux Etats-Unis est la facilité avec laquelle un groupe ou une organisation peut être reconnu comme une religion. Etant donné que la Constitution stipule clairement que le gouvernement ne peut pas définir une église, le résultat est que tout peut en être une. Rien que cette semaine, un sexe-club de Nashville dans le Tennessee, s'est déclaré en tant que religion et a obtenu l'approbation de la ville de Nashville pour ouvrir son nouveau lieu à côté d'une école primaire, chrétienne qui plus est - bien qu'il y ait un décret municipale interdisant les sexe-clubs privés de se trouver à moins de 300 mètres de toute école, parc public, hôpital de jour ou lieu de culte. Les propriétaires ont changé le nom de *The Social Club* en Centre Uni de la Camaraderie. Une pièce autrefois appelée « donjon » est désormais baptisée « chœur », et les 49 petites salles privées sont désormais des « salles de prière ».²⁷

4. La confusion forgée par les défenseurs des sectes

Cette assemblée n'est pas ignorante du fait que le vaste préjudice et la limitation des dégâts perpétrés par les défenseurs des sectes -généralement au nom de la « liberté de religion »- est une bataille de longue haleine qui, je suis triste de l'admettre, a comme d'habitude tourné en leur faveur. Pendant des années ils sont parvenus à empêcher la presse (du moins aux Etats-Unis) à écrire de manière négative au sujet des sectes; de fait, même le mot « secte » a rarement été vu ou entendu dans les médias. Grâce à de courageux journalistes d'investigation qui ont réalisé de très bons films sur les sectes et leurs victimes (félicitons HBO pour *Going Clear*²⁸ et la série *Dangerous persuasions* de la chaîne Investigation Discovery), cela est peut-être en train de changer.

En parallèle de la stratégie des défenseurs de sectes pour influencer les médias, ils ont, consciemment ou inconsciemment, délibérément ou sans mauvaises intentions, terni les réputations de critiques des sectes de renoms, l'exemple le plus vicieux étant les attaques contre le Dr Margaret Singer en Californie et le Dr John Clark dans le Massachusetts (Clark était psychiatre à l'école de médecine d'Harvard et le fondateur de la fondation américaine pour la famille, précurseur de l'ICSA). Ce comportement a encouragé les sectes dans leur progrès dans cette arène. Pendant un certain temps, par exemple, et peut-être cela persiste-t-il encore aujourd'hui, la scientologie déléguait des détectives privés et des aides juridiques pour tout procès lié aux sectes, et même parfois à leurs ennemis idéologiques jurés.

Activité illégales et illicite, étrange associé s'il en est. Et de nombreux défenseurs des sectes ont été appelés en tant que contre experts dans des affaires judiciaires - le plus connu étant le défenseur des sectes professionnel Dick Anthony, qui aurait gagné 3500 \$ par jour en témoignant pour des sectes - et ça se passait en 2003.²⁹

Peu importe l'affaire, peu importe les chefs d'accusation, peu importe les preuves, Dick Anthony est prêt à venir en aide à n'importe quelle secte ou groupe fermé qui se fait

²⁶ Disponible: www.jdsupra.com/legalnews/in-childhood-sexual-abuse-case-californ-19456/.

²⁷ Loller, T. (2015, April 25). Sex club seeks Nashville blessing by vowing to be a church. Associated Press.

²⁸ HBO (Producteur), & Gibney, A. (Réalisateur). (2015). *Going clear: Scientology and the Prison of Belief*.

²⁹ Disponible: www.cultnews.com/?p=1482.

poursuivre en justice.³⁰ En 2009 j'ai été appelé par le bureau des avocats du comté d'Eldorado (Californie) pour témoigner au procès d'un chef de secte polygame accusé d'avoir torturé et battu à mort son fils de 4 ans.³¹ La défense avait embauché Anthony pour qu'il écrive une déposition pour soutenir une *motion in limine* afin de m'empêcher de témoigner au procès. Malgré les interminables protestations, diffamantes et erronées, d'Anthony, le tribunal a conclu que mon témoignage était admissible. Une autre décision, cependant, interdit l'utilisation du mot « secte ». J'ai répondu « pas de problème. » J'ai informé le jury du pouvoir de l'influence et du contrôle social dans un contexte fermé, ou ce que j'appelle « autoscélé », dominé par une personne charismatique qui instaure un état d'esprit propice à ce que j'appelle le « choix limité ». C'est ce phénomène qui a empêché les femmes d'appeler la police au moment du meurtre. Pas besoin de parler de sectes ou de lavage de cerveau. Le citoyen moyen est parfaitement capable de comprendre ce genre d'influence abusive. A la fin du procès, Ulysses Roberson fut condamné pour meurtre au 2nd degrés à purger une peine de prison allant de 15 ans à perpétuité.

Deux choses étaient propres à cette affaire: (1) La disparition de l'enfant avait eu lieu 24 ans plus tôt, en 1985, et, à l'époque, les « femmes » témoins des coups et du meurtre n'auraient pas témoigné étant toujours sous l'influence de Roberson; (2) le corps du garçon n'a jamais été retrouvé. Il est très rare, comme vous le savez sûrement, de parvenir à une inculpation dans une affaire de meurtre en l'absence de corps. Pourtant, dans ce cas, l'accusation l'a emporté.

La confusion entre secte et religion n'est qu'une des principales tactiques de défense judiciaire des sectes et de leurs membres. Inutile de le dire, les attaques diffamatoires contre les experts des sectes vont bien plus loin que ce débat, du moins dans les tribunaux américains. Je pourrais vous parler du procès intenté contre les propriétaires de ce qui est devenu une entreprise sectaire, au cours duquel l'avocat de la défense a insinué que j'étais l'amant du Dr Margaret Singer. Il a ensuite tenté de prouver que mon point de vue était biaisé car j'avais moi-même appartenu à une secte. Et puis il a tenté de faire en sorte que le jury ne m'apprécie pas et ne me fasse pas confiance à cause du fait que c'était une secte communiste (il n'y a pas meilleur moyen pour discréditer quelqu'un aux Etats-Unis!) Quoi qu'il en soit, encore une fois, l'accusation l'a emporté, et la défense a préféré régler l'affaire à l'amiable avant qu'elle ne passe devant le jury.

Finalement, ce que je pense c'est que tant que les défenseurs des sectes tentent activement de désorienter les juges et les jurés, il est de notre responsabilité de nous saisir de la question et de nous défendre au mieux contre leurs distorsions et leurs fausses accusations. Et nous le faisons en ne cédant pas, en étant extrêmement prévenants et logique dans nos témoignages au tribunal, et en gardant à l'esprit que nous sommes bien du bon côté de l'histoire.

Ne pas citer sans la permission de l'auteur.

© 2015 Janja Lalich

³⁰ Pour une excellente critique de la pensée d'Anthony, voir « Questions from the Balcony: A Critique of Dick Anthony » by Herbert L. Rosedale in *Cults and Society*, Vol.1, No. 1 (2001).

³¹ *Le peuple de l'état de Californie v. Ulysses Roberson*, No. S01CRF0236 (1985).

Conclusion du Colloque

Danièle Muller-Tulli, Présidente de la FECRIS

Je remercie tous les intervenants de ce colloque remarquable. Remarquable par le nombre des intervenants, plus d'une douzaine, remarquable par leur qualité et par leur diversité, un chercheur, un avocat, une psychiatre, un philosophe, un professeur de sociologie, des Présidents d'associations de défense des victimes, le Président de la Miviludes, et, last but not least, le Député Rudy SALLES dont l'échec du rapport face à l'attaque des lobbies des sectes a inspiré le titre de cette conférence « Confusion concertée et intentionnelle entre secte et religion ».

Monsieur Rudy SALLES, en sa qualité de député, membre de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe, a souligné à quel point l'approche de la question des sectes est différente d'un pays européen à l'autre, certains pays émettant des réserves quant à la nécessité de s'occuper du sujet, d'autres le niant, d'autres enfin l'ignorant. L'Europe « est un continent sans frontières, propice au développement de certaines multinationales sectaires. » Difficile dans ces conditions de trouver un consensus.

Il en résulte la nécessité absolue d'appartenir à un réseau sans lequel il ne pourrait y avoir de renseignements sur les groupes qui se sont internationalisés. C'est le rôle de la FECRIS, ainsi que le rappelle Didier PACHOUD « quand vous faites appel à l'une de nos associations, c'est tout le réseau que vous contactez ».

Il me semble, à la fin de cette journée, ayant entendu des victimes ainsi que des chercheurs et des experts, que la « Confusion concertée et intentionnelle entre secte et religion » est conduite à deux niveaux

.- dans le système d'accrochage du futur adepte, même si, comme l'a si bien démontré Pierre Le COZ, ce sont, in fine, de systèmes différents qu'il s'agit, l'un « fidélisant », l'autre exigeant une rupture de départ.

.- dans le projet politique, ainsi que l'a démontré brillamment Jean-Pierre JOUGLA, décrivant en détail « l'Etat sectaire », un réel danger pour la démocratie : « le projet sectaire consiste à changer les paradigmes sur lesquels nous fondons TOUS les principes régaliens de nos sociétés démocratiques.

Chaque année lors de la réunion du BIDDH, Bureau des Institutions Démocratiques et des Droits de l'Homme à Varsovie, la FECRIS essaie de faire prendre conscience aux représentants de gouvernements présents que les sectes, loin d'être des Nouveaux Mouvements Religieux sont des systèmes dans lesquels les libertés fondamentales sont bafouées.

Cependant seuls, à ce jour, 2 pays, la Belgique et le Luxembourg, ont suivi la France dans l'établissement d'une loi sur le modèle de la loi About-Picard. Je remercie chaleureusement Catherine Picard, co-auteure de cette loi, de sa présence parmi nous.